



LES DEFIS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE ET LE CHOIX DU MODELE :

REVOLUTION VERTE OU AGRO-ECOLOGIE ?

Une étude réalisée par Mamadou GOÏTA, Directeur exécutif de IRPAD/Afrique.



IRPAD/Afrique est une organisation ayant un statut associatif à caractère scientifique et académique. Son siège est à Bamako et un bureau est ouvert à Tunis. Elle a pour objet de promouvoir les activités de recherche, de formation et d'études scientifiques, techniques, sociologiques, économiques, pédagogiques dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'arboriculture, de l'économie et du développement de la vie sociale au Mali et en Afrique. Elle assure la promotion des alternatives issues de la recherche pour mieux les socialiser avec un plus grand nombre d'hommes et de femmes.

Edition originale réalisée par SOS Faim Luxembourg, coordonnée par Marine Lefebvre



Cette publication a été réalisée avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut être considérée en aucune façon comme une vision de l'Union européenne. Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet intitulé : « Remettre l'OMD 1 sur les rails : soutenir l'agriculture familiale ; les filets de sécurité et la stabilité des marchés pour atteindre la sécurité alimentaire ».

Les organisations partenaires du projet sont : Glopolis (CZ), FDCL (DE), SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg.

Réalisation- graphisme : NoLimits

Impression sur papier recyclé ; mars 2014

Editeur responsable : Thierry Defense, SOS Faim, 88 rue V. Hugo-L-4141 Esch-sur-Alzette

Crédits photo : SOS Faim / Marine Lefebvre

Sommaire	p. 03
Préambule	p. 04
Introduction générale	p. 05
Résumé	p. 06
De quoi parle-t-on ? (les concepts) et de qui parle-t-on ? (les acteurs)?	p. 08
L'agriculture familiale et l'exploitation familiale, de quoi s'agit-il ?	p. 08
Le modèle de la « Révolution verte »	p. 08
Quelle place pour les petits producteurs africains ?	p. 11
Péril sur les exploitations familiales	p. 12
Les mouvement sociaux africains et le modèle de la Révolution verte	p. 12
La question spécifique « Femmes et Agriculture »	p. 14
Quels sont les enjeux pour les paysan(ne)s ?	p. 15
Les OP proposent une alternative à l'approche PPP	p. 16
Elaboration d'une stratégie pour le financement des modes de productions agricoles durables et leur promotion	p. 16
Le point de départ	p. 16
Un paysage inquiétant	p. 17
Les potentialités des exploitations familiales sont riches et diversifiées	p. 18
Un processus prometteur : le modèle de production agro-écologique promu par les exploitations familiales	p. 19
Les outils de soutien au modèle agro-écologique durable	p. 20
Approche stratégique et organisationnelle des petits producteurs d'aliments dans le monde	p. 20
Directives clés pour les investissements	p. 20
Le Burkina Faso : étude de cas d'un pays « pris en tenailles »	p. 22
Conclusion générale	p. 30
Bibliographie	p. 32
Sigles utilisés	p. 33
Annexes	p. 34



La question des investissements dans l'agriculture en Afrique est une préoccupation de plus en plus importante sur notre continent. Les initiatives qui jadis étaient cordonnées par le système des Nations Unies à travers la FAO ou le FIDA concernant le développement agricole, se retrouvent dispersées entre différentes institutions qui ont du mal à se parler sérieusement et à écouter les producteurs et leurs organisations. Cette situation a créé une « cacophonie » qui n'est profitable qu'au secteur privé, notamment international, à la recherche d'une fructification de son capital à travers l'agriculture.

Les initiatives de type « Révolution verte » donnant des privilèges au secteur privé au détriment des producteurs familiaux et maquillée sous différentes appellations, deviennent la panacée. Elles font craindre le pire pour l'avenir de notre agriculture qui est à la recherche de la sécurité et de la souveraineté alimentaire, mais aussi de la sécurité nutritionnelle durable.

Au sein de notre réseau d'organisations paysannes en Afrique de l'Ouest, le ROPPA, nous avons fait le pari de nous investir pour défendre notre mode de production structuré autour des

exploitations familiales. Nous participons à différentes initiatives, notamment celles autour du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) afin de promouvoir des investissements qui aident à atteindre la souveraineté alimentaire dans tous les pays. Nous avons largement contribué avec les autres acteurs à négocier les directives volontaires concernant les cessions des terres dans le monde ; nous continuons à participer aux différents travaux en cours pour préparer l'année internationale des agricultures familiales qui est une reconnaissance de ce mode de production et de vie ; elle est aussi une incitation à l'intention des décideurs publics de mieux investir dans ces formes d'agriculture.

L'initiative de cette publication, prise par SOS Faim, Glopolis et FDCL, constitue l'une des opportunités permettant non seulement de mieux comprendre les enjeux actuels, mais aussi et surtout de mobiliser les décideurs au Nord et au Sud pour un meilleur investissement dans nos exploitations familiales, gage de sécurité et de souveraineté alimentaire pour les populations croissantes du monde. Nous faisons donc nôtre le combat engagé pour donner à l'agriculture sa fonction originelle qui est de nourrir les hommes et les femmes et de consolider sa place et son rôle dans le développement socio-économique des pays.

Djibo Bagna, Président du ROPPA

Les objectifs de l'étude

Objectif N°1 : Interpeller les acteurs internes et externes, en priorité les décideurs politiques européens et africains, en se basant notamment sur des faits relatifs au financement de l'agriculture depuis la crise alimentaire de 2008, et l'usage effectif des ressources mis en relation avec les engagements pris par les Etats (notamment l'engagement de Maputo) ;

Objectif N°2 : Présenter les différentes options de développement en terme de modèle agricole et rééquilibrer les arguments en donnant une tribune privilégiée aux petites exploitations familiales qui ont, moins que l'agro-business, l'occasion de se faire entendre. Il s'agit de faire connaître et faire comprendre l'importance de l'agriculture familiale en Afrique ; - Élaborer des recommandations claires, susceptibles de servir à la prise de décisions politiques, tant pour les décideurs du Nord que du Sud ; - Influencer l'agenda du développement de l'UE et des Etats membres ;

Objectif N°3 : Souligner les bonnes pratiques. Le but de la présente étude consiste à développer la conscience politique et à mettre en évidence la contradiction qui existe entre les différentes options. Il s'agit de démonter les idées reçues et de construire l'argumentaire en faveur de l'agriculture familiale pour contrecarrer l'audience de l'agro-business qui bénéficie de puissants moyens de communication et de persuasion.

Le présent document est un document d'influence politique et, à ce titre, il constitue un outil pédagogique qui doit permettre aux acteurs du développement de travailler à améliorer les politiques en lien avec le financement de l'agriculture, notamment dans sa composante « agriculture familiale ».

Pour atteindre les objectifs définis, le document est structuré autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre est consacré aux concepts : l'agriculture familiale, l'exploitation familiale, la Révolution verte, etc... Ce chapitre donne aussi un aperçu des différentes initiatives en cours qui contribuent à mettre en œuvre l'approche de la Révolution verte en Afrique.

Le second chapitre fait une analyse de la situation globale des deux modèles de production en jeu, avec une insistance sur le modèle de la Révolution verte et ses implications.

Quant au troisième chapitre, il met en exergue les alternatives au modèle de Révolution verte. Les alternatives agro-écologiques sont traitées pour faire le lien avec le débat sur la Révolution verte et ses instruments de mise en œuvre.

Le quatrième et dernier chapitre est basé sur l'étude de cas du Burkina Faso : le financement de l'agriculture et en quoi les sources de financement influent sur le modèle de développement agricole. En contre-point, des exemples de centres agro-écologiques fondés dans le pays sont cités en guise d'illustration.

Des recommandations complètent le document destiné à influencer les décideurs politiques des pays du Nord comme du Sud.

L'agriculture familiale est un mode de vie et un mode de production qui contribue fondamentalement à l'alimentation des populations de l'Afrique l'Ouest avec près de 80% des aliments produits. Elle s'oppose à la forme d'agriculture appelée *agriculture industrielle ou agriculture commerciale* qui est orientée prioritairement vers l'accumulation de profits financiers en faveur des investisseurs privés. L'agriculture familiale est la plus répandue en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier. Elle est cependant actuellement confrontée à plusieurs défis majeurs, parmi lesquels, principalement : l'émergence d'initiatives d'investissements privilégiant la privatisation des moyens de production (terre, eau, autres intrants...), la faiblesse des politiques publiques pour la soutenir, la faible reconnaissance sociale et politique du métier de paysans par les décideurs politiques, l'insuffisance d'accès aux services sociaux de base, l'insuffisance d'accès aux facteurs essentiels de production (terre, eau, financement...), ou encore le risque de marginalisation face à la percée de l'agrobusiness sur le continent.

La grande majorité des initiatives d'investissements est orientée vers le modèle de « Révolution verte », axé sur la combinaison de trois facteurs essentiels : l'utilisation intensive des intrants chimiques, l'utilisation intensive de l'eau et l'utilisation des semences dites « performantes ». Cette forme d'agriculture privilégie le « marché » (secteur privé) comme acteur principal de l'investissement dans l'agriculture. Des initiatives comme « La Nouvelle Alliance » promue par le G8, l'« Alliance pour une Révolution Verte en Afrique » communément appelée « AGRA » mise en place par la fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller, l'initiative « GROW » proposée par les USA, le Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire appelé « GAFSP », toutes ces initiatives constituent la matérialisation de la tendance à l'exclusion progressive des exploitations familiales (EF) dans la production des aliments pour nourrir les populations africaines.

Au niveau international, certaines initiatives comme les Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts ou les Principes d'Investissements Responsables dans l'agriculture

(PIRA) communément appelé PRAI, tentent de donner des orientations aux formes d'investissements qui s'intéressent à la ressource « terre », fondamentale dans la production des aliments. La ruée vers les terres africaines pour faire fructifier les capitaux et communément appelé par les mouvements sociaux « accaparement des terres », constitue une menace fondamentale pour l'Agriculture familiale et ses acteurs que sont les EF. Ces deux initiatives sont coordonnées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) où siège la Société Civile (SC) internationale.

L'exemple du Burkina Faso qui est pris dans « l'étau de l'aide » au développement agricole est assez illustratif des tendances actuelles des investissements dans l'agriculture. En effet, pays pauvre et très largement dépendant de l'aide, le Burkina Faso abrite toutes les nouvelles initiatives d'investissement par les coopérations bilatérales et les grandes entreprises privées (Nouvelle Alliance, AGRA, GROW, GAFSP...). Ce pays se trouve dans une situation où les initiatives agro-écologiques promues par la très grande majorité des exploitations agricoles ont du mal à bénéficier des investissements nécessaires pour se consolider et pour être vulgarisées à une plus grande échelle.

Pour prendre en charge les défis majeurs auxquels les exploitations familiales sont confrontées, les solutions suivantes sont à promouvoir :

Pour les Etats africains eux-mêmes:

- Mettre en place des politiques publiques cohérentes qui soutiennent de façon très claire et prioritaire l'agriculture familiale au sens large, comme fondement de l'alimentation des populations africaines et des initiatives agro-écologiques pertinentes. Les investissements publics doivent constituer la base des investissements dans l'agriculture;
- Contribuer à la régulation des marchés des produits agricoles pour permettre aux producteurs d'avoir des revenus rémunérateurs afin de prendre en charge certains services sociaux et d'investir dans leurs exploitations, mais aussi de permettre aux consommateurs d'accéder aux ressources alimentaires en fonction de leurs revenus ;

- Favoriser l'accès des EF aux ressources financières en optant pour des réformes dans le système bancaire, de manière à le rendre plus apte à soutenir ces formes d'exploitations ;
- Assurer une cohérence des politiques et des programmes en vue de mieux structurer les investissements pertinents dans les EF ;
- Mettre en place des fonds spécifiques pour promouvoir la transformation des produits dans des unités gérées généralement par les femmes et les jeunes, et valoriser le potentiel agricole en mettant en place des industries agro-alimentaires régionales et nationales, orientées vers la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des Etats. Ces industries agro-alimentaires constitueront des outils importants pour améliorer quantitativement et qualitativement la production. Elles permettront d'ajouter une valeur aux produits agricoles locaux et nationaux et favoriseront la création et la redistribution de la richesse, notamment grâce à la création d'emplois agricoles et non agricoles stables ;
- Favoriser l'accès des EF aux services sociaux de base nécessaires pour leur développement (santé, éducation, accès à l'eau potable...);
- Négocier des accords de partenariats économiques qui soient favorables au développement des EF et à leurs productions dans le pays.
- Respecter de façon systématique les droits des exploitations familiales d'accéder aux ressources foncières et d'assurer la sécurité des dites ressources ;
- Favoriser la prise en compte des droits humains dans les différentes politiques et programmes comme fondement de la justice sociale au profit des groupes les plus vulnérables dans les pays (femmes, jeunes, personnes handicapées...). Les approches basées sur les droits humains doivent être valorisées dans le dialogue politique concernant la négociation des politiques nationales d'investissement dans l'agriculture et leurs outils de suivi et d'évaluation d'impacts.

Pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

- Soutenir des investissements dans l'agriculture devant favoriser en priorité les EF et leurs productions ;
- Soutenir la mise en œuvre des Directives Volontaires pour favoriser une meilleure implication de tous les acteurs dans le respect des décisions prises ;
- Mettre en cohérence les types d'investissements de soutien aux pays avec les orientations nationales en matière de développement agricole ;
- Mettre en cohérence leurs propres interventions avec celles des autres acteurs internationaux (Etats, Fondations, ONG internationales...).



L'agriculture familiale et l'exploitation familiale, de quoi s'agit-il ?

L'**agriculture familiale** est un mode de vie en général et un mode de production en particulier, qui s'oppose au modèle de l'agriculture industrielle basée sur la promotion de la rentabilisation des capitaux financiers.

Par définition, une **exploitation familiale** est une unité ou entité humaine de production et de création de richesses matérielles et immatérielles, dans laquelle l'exploitant ou les exploitants (et ses associés) mettent en œuvre un système de production agricole (au sens large du terme).

L'exploitation familiale (EF) est une personnalité morale qui est constituée de deux ou de plusieurs membres (souvent des ménages), unis par des liens de parenté ou des us et coutumes et qui exploitent en commun les facteurs de production (en milieu rural et/ou urbain) en vue de générer des ressources (sociales, financières, matérielles, morales...) sous la direction d'un des membres, désigné « chef d'exploitation », qu'il soit de sexe masculin ou féminin. La priorité de l'EF est de produire pour nourrir les membres de l'exploitation, les communautés et ensuite créer de la richesse pour le bien-être de l'ensemble de ses membres et des communautés à l'intérieur et à l'extérieur.

Le chef d'exploitation assure la maîtrise d'œuvre et veille à l'exploitation optimale des facteurs de production dans le respect de l'environnement. Il exerce cette activité à titre principal et représente l'exploitation dans tous les actes de la vie civile.

Les membres d'une exploitation familiale, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, ont l'obligation d'œuvrer à la rentabilité économique et sociale de l'exploitation.

La multifonctionnalité de l'exploitation familiale et ses principes de base

Ces principes sont inter-liés et doivent être considérés ensemble :

- La finalité de l'agriculture promue par les EF est de nourrir les populations et c'est seulement dans un second temps que la

création de la richesse intervient (elle n'est pas exclue) ;

- L'EF travaille avec l'environnement dans le sens du respect des principes de la durabilité de la production, basée sur les modes de production agro-écologiques ;
- L'EF est pourvoyeuse d'emplois durables, aussi bien pour les membres de l'exploitation que pour d'autres personnes extérieures ;
- L'EF promeut de façon systématique la diversification de la production en minimisant d'abord les risques au lieu de maximiser les profits (combat les systèmes de monoculture destructeurs de l'environnement) ;
- L'EF contribue à organiser les marchés locaux de produits alimentaires selon une approche d'échelle qui va du ménage au niveau international en passant par le village ou le hameau, la commune (là où elle existe), la région, le pays, la sous-région, la région etc.). Elle contribue à l'Economie Sociale et Solidaire du fait qu'elle s'accompagne d'une meilleure redistribution des ressources générées ;
- L'EF promeut la recherche-participative dans l'espace de production et assure la formation professionnelle continue et structurée autour du mode de vie ;
- Les moyens de production se retrouvent sous le contrôle des membres de l'exploitation ;
- L'EF est orientée vers la réalisation de la souveraineté alimentaire dans le respect de la dignité.

Le modèle de la « Révolution verte »

Définition

La Révolution verte dans sa définition originelle est ce mode de production industrielle, basé essentiellement sur la combinaison obligatoire de trois éléments :

- Utilisation intensive de l'eau (à travers les systèmes d'irrigation avec maîtrise totale de l'eau ou autres systèmes) ;
- Utilisation intensive des intrants chimiques, y compris le paquet technologique associé ;
- Utilisation des semences hybrides et/ou transgéniques définies comme des « semences à haut rendement » par leurs promoteurs.

C'est un modèle basé sur les modes de production végétale de l'alimentation qui ignore

les autres composantes importantes de l'agriculture, notamment l'élevage et la pêche.

Le modèle met en avant le secteur privé comme « le moteur de la croissance agricole » et préconise un partenariat entre les Etats (secteur public) et les acteurs privés (secteur privé), constitués essentiellement des compagnies semencières, des compagnies agrochimiques, des compagnies agro-alimentaires et de boissons, des revendeurs de produits alimentaires, des banques et assurances etc. Ce partenariat est appelé « Partenariat Public-Privé » (PPP)

Le PPP consiste donc à créer les conditions de privatisation des systèmes agro-alimentaires en favorisant des investissements promus par le privé. Cette privatisation concerne aussi bien l'amont (accès aux crédits, accès aux facteurs de productions-eau, semences, terre, intrants chimiques et pesticides, techniques de production industrielle etc.) que l'aval (unités de transformation, dispositifs et mécanismes de commercialisation des produits etc.)

Dans certains cas, comme dans plusieurs pays d'Europe par exemple, la contribution des grandes surfaces dans la distribution des produits biologiques a été déterminante pour donner son essor à la « niche biologique ». La même situation est envisageable pour l'Afrique de l'Ouest mais il est important d'élaborer des politiques cohérentes avec des programmes qui mettent en exergue et de façon précise la place et le rôle des producteurs dans tout le dispositif. Malheureusement jusqu'à présent, l'implication forte des exploitations familiales et de leurs organisations n'entre pas dans les préoccupations majeures des promoteurs de l'approche Public-Privé. Les actions du couple PPP se font au détriment des producteurs dont les droit d'accès et de sécurisation sur le foncier sont quotidiennement menacés.

La question de l'accès aux ressources foncières constitue bien un enjeu majeur de l'approche PPP, la privatisation des patrimoines fonciers étant privilégiée pour régler la question de la sécurisation foncière.

Exemples de programmes ou projets de mise en œuvre de l'approche Révolution verte

Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

AGRA (« Alliance for a Green Revolution in Africa » ou en français « Alliance pour une Révolution Verte en Afrique ») regroupe des acteurs internationaux réunis autour de la problématique de l'agriculture africaine suivant un système de production basé sur la Révolution verte. Selon ses promoteurs, la finalité recherchée est « d'arriver d'ici une vingtaine d'années, à l'accroissement des rendements agricoles en Afrique et la vente du surplus sur les marchés ».

Pour ce faire, la Fondation Rockefeller, principal instigateur du projet, s'est alliée à la Fondation Bill et Melinda Gates et a obtenu le soutien d'institutions internationales comme la FAO, les Nations Unies (Déclaration de Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO en 2006, et de Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU, en faveur de AGRA).

Le couple Gates-Rockefeller est également engagé dans un réseau d'acteurs tous motivés pour investir dans l'agriculture africaine. Ce réseau d'acteurs comprend, entre autres :

Le G8 et son engagement à construire quatre nouveaux centres d'excellence pour favoriser l'essor des sciences en Afrique (le Canada avec 30 millions \$ au centre BECA (Biologie appliquée en Afrique centrale et de l'Est) à Nairobi (Kenya) ; la France a accepté de construire un centre de génématique¹ au Sénégal ; la Grande-Bretagne s'est engagée pour la construction des laboratoires biotechnologiques en Afrique du Sud ; les Etats-Unis se sont engagés dès le départ à bâtir un autre centre de recherche en biotechnologie en Égypte.

Syngenta (par le biais de sa fondation) : C'est l'une des premières compagnies semencières au monde. En 2004, elle fait construire une serre de 12 millions \$ à l'Institut de recherche agricole du Kenya

¹ Science de bio-informatique appliquée à plusieurs domaines comme la santé, l'agriculture qui permet d'appliquer les méthodes génomiques par exemple pour améliorer la génétique des cultures.

(KARI). Cette serre fait partie du projet IRMA (Maïs résistant aux insectes en Afrique) ayant pour but de mettre au point de nouvelles variétés de maïs en Afrique de l'Est, avec l'aide d'un autre centre du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) et avec le soutien financier de Gates-Rockefeller.

La nouveauté opérée dans la stratégie Gates et Rockefeller pour la Révolution verte en Afrique, réside dans la confiance totale portée aux compagnies semencières et fournisseurs de produits agricoles (qui apportent une part substantielle du financement) comme vecteur principal pour livrer les facteurs de production (sous forme de marchandises) et contrôler le processus. Le secteur privé devient dès lors l'acteur majeur sur lequel repose le développement agricole des pays.

En termes d'analyse, certains constats ont été établis par les organisations paysannes dans l'installation et le développement des projets liés à AGRA en Afrique :

- les choix sont portés sur des pays ayant des potentiels importants d'utilisation d'eau et de fertilisants, où les investisseurs peuvent influencer sur les politiques de semences ;
- L'approche développée cherche à casser les dynamiques d'intégration agricole au niveau régional en s'appuyant sur des entités d'agro dealers orientés exclusivement sur la vente des intrants chimiques aux petits groupes non organisés ;
- Dans différents pays, des formules d'intéressement sont promues pour créer des environnements favorables. Exemple : les interventions au Kenya au niveau des organismes de crédit à la base, avec des prêts à faible coût pour les paysans afin d'enclencher les relations avec les OP et les autorités locales et nationales ;
- Les processus de dépossession des paysans de leurs terres se multiplient pour la promotion d'une agriculture de rente et l'installation de producteurs-opérateurs au détriment des exploitations familiales ;
- Un déficit d'information existe sur la nature, les objectifs et les actions d'AGRA. D'autant que cette initiative met en avant des institutions souvent « dignes de confiance »,

comme certaines organisations financières ou des organismes du système des Nations Unies ;

- La faiblesse financière des gouvernements africains fait qu'ils sont prêts à s'engager dans toutes les entreprises qui leur laisse espérer un renflouement de leur trésor public. La capacité d'analyse des décideurs politiques se trouve dès lors réduite par les avantages financiers retirés ;
- La crise alimentaire qui sert de prétexte pour développer AGRA n'est que la conséquence d'une spéculation sur les produits alimentaires. Au plus fort de la crise, en 2008, la Chine dont l'importance de la demande sur le marché était pointée du doigt comme une cause de la crise, était en fait excédentaire en production. D'autres pays du Sahel, notamment le Mali, le Burkina Faso, l'étaient aussi.

La Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition

A la suite du Symposium organisé à Washington et de la réunion du G8 à Camp David du 18 au 19 Mai 2012, les chefs d'Etat et de gouvernement du G8 ont officiellement lancé une initiative intitulée la « **Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition** ». Cette proposition qualifiée de « généreuse » par les promoteurs, intervient au terme d'une longue période de tutelle internationale durant laquelle l'insécurité alimentaire a augmenté, la pauvreté n'a pas reculé et les communautés rurales ont été vidées de leur jeunesse, et cela, malgré l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement (2000).

L'objectif affiché de la « Nouvelle Alliance » est « d'augmenter, en partenariat avec les peuples et dirigeants africains, les investissements privés nationaux et étrangers responsables, dans l'agriculture africaine, de faire monter en puissance les innovations susceptibles d'améliorer la productivité agricole et de réduire les risques qu'encourent les économies et les communautés vulnérables ». Selon ses promoteurs, cette Nouvelle Alliance se fonde sur trois types d'acteurs :

- Les pays donateurs d'aide internationale, en particulier les membres du G8, via des instruments d'aide multilatérale et bilatérale, pour sécuriser les financements du Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire appelé GAFSP « sur 3 ans à hauteur de 1,2 milliard de dollars »²
- Quelques 45 entreprises locales et multinationales qui auraient signé des lettres d'intention pour investir trois (3) milliards de dollars en Afrique³,
- Les dirigeants africains.

Au cœur de cette initiative réside « la mobilisation des capitaux privés au service de la sécurité alimentaire »⁴. Les pays identifiés pour faire partie de cette initiative incluant le Burkina Faso, ont signé des accords de partenariat avec le G8 à travers un pays membre. Un programme indicatif est toujours élaboré sous forme de « plan d'affaire ». Il situe les engagements et les orientations autour desquels les actions futures seront menées. La place accordée au secteur privé est prépondérante dans ce modèle.

« Grow Africa »

« Grow Africa »⁵ est une plateforme de partenariats dont l'objectif est d'accélérer les investissements et les transformations de l'agriculture africaine en prenant en compte les priorités agricoles nationales soutenant la mise en œuvre du CAADP qui est un programme du NEPAD mis en place en 2003 par l'Union Africaine.

Cette initiative veut favoriser des modèles de Partenariats Public-Privé guidés par la nouvelle vision du Forum Economique Mondial. Pour les promoteurs composés essentiellement des membres du Forum Economique Mondial, cette initiative a un rôle catalytique pour :

- Accroître les investissements du secteur privé avec, entre autres, les modèles de « finance innovante », la « gestion des risques » ;
- Renforcer les partenariats multi-acteurs en soutenant le développement de partenariats pour attirer les initiatives d'investissement qui viennent compléter les stratégies ;
- Diffuser les connaissances et la prise de conscience concernant les bonnes pratiques et les projets existants tout en cherchant à renforcer l'intérêt des investisseurs pour l'agriculture africaine.

Derrière la rhétorique de soutien aux petits producteurs, cette initiative est sous-tendue par le modèle de la Révolution verte qui valorise la place et le rôle du secteur privé dans le développement agricole en Afrique.

Le paradigme reste le même, malgré le changement du discours. Les conditionnalités liées à l'élaboration des politiques favorables aux investissements privés étrangers par les pays bénéficiaires montrent qu'il s'agit bien d'une privatisation de la chaîne de production, avec toutes les implications qu'une telle approche peut avoir.

Quelle place pour les petits producteurs africains ?

Très peu de place est laissée aux petits producteurs des exploitations familiales dans les différentes initiatives de la Révolution verte matérialisée par la Nouvelle Alliance, AGRA, « Grow Africa », qui peinent à s'ancrer dans les politiques et les pratiques des pays africains.

La Nouvelle Alliance, Grow Africa tout comme AGRA sont autant d'initiatives visant toutes trois à mettre en « selle » l'approche « Révolution verte » donnant de l'espace au secteur privé international pour maîtriser le système alimentaire mondial.

² Selon l'Agence d'information économique africaine Ecofin : http://www.agenceecofin.com/index.php?option=com_k2&id=4929&view=item&Itemid=264&tmpl=component&print=1

³ Même source : « Parmi celles-ci les américaines Dupont, Monsanto, Cargill, Diago, PepsiCO mais aussi des sociétés indiennes, israéliennes, suisses, norvégiennes et britanniques ainsi que 20 entreprises africaines, comme Tanseed, entreprise tanzanienne de semences »

⁴ Communiqué des OP inspiré par le Président d'honneur du ROPPA (Mamadou Cissokho), Sénégal/Ouagadougou 2013

⁵ Cette partie est adaptée du site de « Grow Agric » http://growafrica.com/wp-content/uploads/2013/01/Grow_Africa_Booklet_Jan2013.pdf

Les mouvements sociaux africains et le modèle de la Révolution verte

Les mouvements sociaux en Afrique se sont engagés sous l'impulsion du ROPPA dans une campagne qui a produit un document intitulé : « **Dix raisons pour rejeter AGRA et le modèle de Révolution verte** ». Ces dix raisons sont les suivantes :

- **La Révolution verte dépend réellement de la division entre les paysans pauvres et riches** : En 1960, au début de la première Révolution verte, les Fondations Rockefeller et Ford ont favorisé l'agriculture de type industriel dans les pays du Sud à travers le paquet technologique qui incluait les nouvelles variétés (NVs), les engrais, les pesticides et l'irrigation. Le prix élevé de ces intrants a augmenté la disparité entre les gros agriculteurs et les petits paysans, ces derniers n'ayant pas les moyens d'acquérir la technologie. Au Mexique et en Inde, des études approfondies ont révélé que « le paquet technologique » à coûts élevés de la Révolution verte favorisait une minorité de paysans qui étaient économiquement privilégiés, et défavorisait la majorité des petits paysans, conduisant à une concentration des terres et des ressources dans les mains de quelques privilégiés (Frankel 1973; Hewitt de Alcantara 1976).
- **Avec le temps, les technologies de la Révolution verte dégradent les agro-écosystèmes tropicaux et exposent les paysans aux risques environnementaux avancés** : à la suite des premiers échecs socio-économiques, les gouvernements ont commencé à subventionner les « paquets technologiques » composés de semence et d'engrais dans le but d'encourager leur adoption par les petits producteurs. Dans les zones où les petits paysans ont adopté le paquet technologique, l'expansion de nouvelles variétés (NVs) a considérablement augmenté avec l'usage des pesticides et des engrais, parfois avec des sérieux problèmes de santé, environnementaux et économiques.
- **La Révolution verte a conduit à une perte de l'agro-biodiversité, base de la sécurité et de la survie des petits producteurs et de la durabilité environnementale régionale** : la diversité est une ressource nutritionnelle

importante pour les communautés pauvres, mais la vulgarisation des NVs était accompagnée par des pertes de variétés de plantes locales qui ont conduit à la progression des monocultures, facteurs de réduction de la diversité alimentaire et d'augmentation de la malnutrition.

- **La famine, justement, n'est pas liée au manque d'aliments, mais à la pauvreté : les affamés sont trop pauvres pour acheter la nourriture disponible**. Le monopole de la production par les entreprises multinationales et leurs relais menace d'empirer la situation. L'exemple de la crise alimentaire de 2008 est très révélateur des risques liés à la dépendance des pays par rapport aux marchés mondiaux. La recherche de profits pour rentabiliser les capitaux constitue un obstacle majeur pour assurer une sécurité alimentaire pour les plus pauvres. Le prix Nobel Amartya Sen a démontré que la famine est fondamentalement un problème de démocratie, de pauvreté et de distribution alimentaire (Sen, 1981), tandis que les architectes de la Révolution verte insistent constamment sur le fait que les paquets technologiques vont permettre de réussir à augmenter les rendements agricoles. **Sans résoudre les inégalités structurelles dans le fonctionnement des marchés et les systèmes politiques, les approches se fiant à la technologie et basées sur l'utilisation massive d'intrants échouent** : la famine croissante en Afrique est largement due à l'augmentation de la pauvreté des populations rurales qui auparavant faisaient l'agriculture, mais qui ont dû l'abandonner ou en ont été exclues. Aujourd'hui les paysans africains pourraient facilement produire beaucoup plus qu'ils ne le font, mais il leur manque pour cela l'accès aux crédits afin d'être en mesure de couvrir les coûts de production, et ils ne trouvent pas non plus des acheteurs crédibles pour leurs produits ou des prix justes qui puissent leur procurer une marge de profit minimal. Dans de telles circonstances, quelle différence fera un nouveau « paquet technologique »?

- **Sans la résolution des causes qui ont poussé les paysans africains à abandonner l'agriculture, le modèle produit par la Révolution verte et les initiatives qui le sous-tendent auront très peu d'impact sur cette tendance.**
- **Le secteur privé ne peut pas à lui seul résoudre les problèmes de la production, du marketing et de la distribution des produits alimentaires** : La Révolution verte a été introduite à travers les systèmes d'appuis institutionnels massifs des pays en développement du Mexique et de l'Inde avec des Etats forts et structurés. Les ministères en charge du développement agricole ont organisé des sessions de formation, fourni des services de crédit, amélioré la recherche et la vulgarisation, le marketing, la transformation et la distribution des produits divers aux producteurs qui adoptent la technologie de la Révolution verte. Ces grandes subventions étatiques ont créé un marché pour l'entrée du secteur privé dans les activités de production des semences, des engrais, de l'équipement et de commerce dans le cadre de la Révolution verte.
Prétendre construire l'agriculture des pays avec des projets plutôt qu'avec une vision est un leurre.
- **L'introduction du génie génétique (la force motrice de la Révolution verte actuelle) va rendre les systèmes des petits paysans encore plus vulnérables en Afrique Sub-saharienne** : les responsables d'AGRA ont ouvertement admis que l'approche de la reproduction conventionnelle des plantes permettra d'instaurer la technologie du Génie Génétique (GG). Les deux fondations, à savoir Gates¹ et Rockefeller Fondations², sont activement impliquées dans des projets ancrés dans le génie génétique (Bill Gates a aussi des investissements privés substantiels dans la production des OGM³). Cependant, le GG augmente les conséquences des risques environnementaux sur les petits paysans.

¹ Voir <http://www.gatesfoundation.org>

² Voir <http://www.rockfound.org>

³ Krebs, 2006

- **L'introduction des plantes transgéniques dans l'agriculture paysanne va conduire à l'endettement des EF** : l'expansion des plantes OGM dans les pays du sud est propulsée par les entreprises transnationales très puissantes qui ont désespérément essayé d'entrer dans d'autres pays, sur d'autres continents au Nord ou ailleurs. Face à un rejet public croissant des OGM dans le monde industrialisé, des efforts sont déployés pour montrer que ces produits constituent le nouveau « remède miracle » dans la lutte contre la faim. Il y a de très grands risques que les plantes OGM appauvrissent les paysans en les rendant dépendants des intrants externes, souvent très chers.
- **L'hypothèse du modèle de Révolution verte selon laquelle « Il n'y a pas d'alternative » ignore les nombreuses approches agro-écologiques qui se sont développées dans la foulée des échecs de la précédente Révolution verte**. En toute analyse, la réduction de la famine demande d'importants changements politiques qui ne sont pas du ressort de la technologie. Pour parler le langage de l'économie, on pourrait dire que toute approche du « côté de l'offre » (i.e. semences et engrais) est inutile jusqu'à ce que les problèmes du « côté de la demande » de (bon prix) soient résolus. Au mieux, la « vraie technologie » joue seulement un rôle complémentaire. Dans ce contexte, il est essentiel de prioriser les technologies agro-écologiques qui ont des effets positifs sur la distribution de la richesse, des revenus et de l'amélioration des techniques et des technologies qui sont « pro-pauvres » afin d'obtenir un effet significatif dans la réduction de la famine. Des milliers d'exemples d'application de l'agro-écologie sont en cours dans les pays en développement, dans lesquels les rendements des cultures dont dépendent les pauvres pour leur survie - riz, haricots, manioc, patates, orge - ont été plusieurs fois augmentés en se basant sur la biodiversité locale, le travail des actifs de l'exploitation familiale et les connaissances agro-écologiques traditionnelles.
- **« Le modèle Révolution verte ne permet pas aux petits paysans d'être les acteurs principaux dans l'amélioration agricole »** : Le secteur privé est l'acteur majeur en amont

et en aval de la production. Les fondations Rockefeller et Gates se sont associées aux plus grandes entreprises multinationales de semences et d'engrais du monde (Monsanto dont Bill Gates est devenu actionnaire, Syngenta, avec une grande agence philanthropique (Fondation Yara) et de développement multilatéral (système des Nations Unies avec la FAO, le PAM et le FIDA) pour promouvoir leur approche. Très peu de place a été laissée aux Etats et aux organisations paysannes pour donner leurs points de vue sur le type de développement agricole qu'elles pensent avantageux à moyen et long termes pour les paysans.

La progression du partenariat public /privé phagocyte progressivement le financement de l'agriculture et impose ainsi un modèle qui n'est pas celui souhaité par les EF,... qui n'ont que de trop faibles moyens de faire entendre leurs voix.

Ces différents éléments d'analyse critique constituent le point de départ des actions de plaidoyer en faveur d'un modèle de production autre que la Révolution verte.

La question spécifique « Femmes et Agriculture »



Face à la crise alimentaire, comment la Révolution verte influe-t-elle sur le pouvoir des femmes et quel est son impact sur leur rôle en tant que productrices ?

L'analyse de différents projets financés dans le cadre d'AGRA, a montré que ceux-ci ont contribué à des degrés divers à accentuer la marginalisation des femmes concernant l'accès aux facteurs de

production. La Révolution verte est en train d'aggraver les problèmes plutôt que d'apporter des solutions : l'accès des femmes aux terres et aux ressources est problématique. En encourageant l'utilisation massive des intrants chimiques et de la ressource en eau, certains projets analysés dans la zone de Koutiala et de Sikasso au Mali ont contribué à « écarter » davantage les femmes des ressources foncières et des semences fournies par des intermédiaires formés par les opérateurs des projets d'AGRA comme SASAKAWA Global 2000. Les hommes s'accaparent de plus en plus des terres pour élargir la production des cultures de rente au détriment des femmes.

Les principes de la Révolution verte sont porteurs de transformations fondamentales qui pèsent particulièrement sur les femmes. Des tendances lourdes se dégagent :

- o le contrôle des ressources par les institutions (notamment les multinationales et leurs relais) plutôt que par les masses paysannes qui travaillent dans l'agriculture familiale ;
- o l'exploitation familiale de plus en plus orientée vers les cultures de rente qui profitent plus au chef de famille ;
- o la perte, par les femmes, des connaissances et des ressources endogènes liées à la biodiversité, la perte de la notion de diversification des cultures et des semences ;
- o les femmes perdent leurs capacités de production pour les produits qui leur permettaient d'entretenir les familles pendant les périodes de soudure (produits maraîchers, cultures négligées et marginalisées telles que le gombo, l'oseille verte, le piment local, ou certaines variétés de mil/sorgho...), ce qui compromet la sécurité alimentaire ;
- o la perte de revenus et de terres, ce qui aggrave la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes ;
- o les femmes ont moins de pouvoir sur la main d'œuvre ; elles constituent par ailleurs l'essentiel de cette main d'œuvre ;
- o au niveau de la régulation des marchés, les femmes perdent plus d'argent parce qu'elles n'ont pas l'information et que leur pouvoir de négociation est faible ;

- o les femmes manquent d'organisation pour atteindre les objectifs collectifs de dénonciation des pratiques liées à l'intensification de la production sous le modèle de Révolution verte (plaidoyer) ;
- o la non valorisation des connaissances et pratiques traditionnelles éprouvées qui ont constitué les fondements de la production et qui ont des marges de progression avérées ;
- o l'exclusion des femmes des formations comme des innovations techniques et technologiques.

Il est dès lors important de mettre l'accent sur les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes⁴.

AGRA n'intervient pas uniquement dans le domaine de la Révolution verte pour ce qui est de l'agriculture. Elle appuie aussi le développement agricole durable comme « appât » pour convaincre les sceptiques. Mais ses financements dans ce domaine ne sont qu'artifices : là où 1.2 million de dollars sont accordés à World Watch pour travailler avec tous les groupes qui font de l'agriculture durable, quelque 1,3 milliards de dollars est dans le même temps dépensé pour le programme de promotion des technologies à risques élevés, notamment les biotechnologies promues par les instigateurs d'AGRA.

Au-delà des constats, c'est l'analyse de base qui sous-tend la démarche de la Révolution verte qui mérite d'être remise en cause : le problème de l'agriculture africaine n'est pas réductible à une question de technologie. Le danger est que les détenteurs des savoirs pour la préservation et l'utilisation de la biodiversité disparaissent ; il est important de s'appuyer sur les institutions traditionnelles/locales (famille, exploitations familiales, organisations paysannes) ancrées dans la culture locale, pour promouvoir la science, basée sur les ressources sociales et spirituelles.

⁴ IRPAD, « Analyse de certains projets financés par AGRA au Mali », Koutiala et Bamako, Mars 2012

Quels sont les enjeux pour les paysan(ne)s ?

Les initiatives inspirées par la Révolution verte, comme celles promues par les fondations Gates et Rockefeller, visent en somme à sélectionner de nouvelles semences dans le but d'obtenir que les petits agriculteurs d'Afrique les utilisent et en deviennent les acheteurs. En conséquence, le bénéficiaire majeur de cette deuxième Révolution verte sera en toute logique l'industrie biotechnologique, sonnante ainsi le glas de la résilience et de la diversité rurale en Afrique.

AGRA s'est engagée par écrit à ne pas introduire de semences génétiquement modifiées en Afrique au cours des cinq années (2006-2011) de sa première phase de mise en œuvre (le premier cycle de sa nouvelle Révolution verte). Les dirigeants du projet ajoutent que leur introduction est peu probable au cours du deuxième cycle de cinq ans (2012-2017). De plus, le couple Rockefeller-Gates confirme leur « *opposition à ce que soit utilisée la technologie Terminator (les semences-suicide) dans les pays du Sud* »⁵.

La vigilance est cependant plus que nécessaire, si l'on sait que Gates et Rockefeller ont tous deux appuyé la recherche sur les cultures GM et continuent d'investir dans ces cultures pour l'Afrique à l'extérieur de l'AGRA. A titre d'illustration, la Fondation Gates a fait des investissements massifs en 2005 dans le sorgho GM (16,9 millions \$), le manioc GM (7,5 millions \$) et les bananes GM enrichies de vitamines (3,9 millions \$) pour l'Afrique. Elle a aussi récemment injecté 43 millions \$ dans la biologie synthétique (ou nanobiotechnologie).

La propriété intellectuelle constitue elle aussi un enjeu crucial car l'agriculture de pointe est généralement synonyme de brevets et d'accords de licence à gros prix. Pour l'heure, il n'est pas clair si l'AGRA aidera les pays et les agriculteurs d'Afrique à lutter contre les règles sur les brevets de l'OMC, ou si elle va plutôt en faciliter l'application et inciter les pays à les accepter. Les quelques cas d'appui aux pays, notamment au Burkina Faso, montrent que la propriété intellectuelle des ressources génétiques obtenues suite aux interventions des multinationales reste celle de ces entreprises à capitaux internationaux et orientées en priorité vers le profit financier.

⁵ Voir site web AGRA

Elaboration d'une stratégie pour le financement des modes de production agricole durable et pour leur promotion.

Depuis presque sept ans¹, les organisations paysannes africaines expriment leurs craintes, voire leur opposition, à des politiques tendant à lancer et imposer une Révolution verte en Afrique. Instruites par les effets de celle qui l'a précédée en Asie et par les orientations données à la nouvelle initiative, elles marquent leur défiance par rapport à ce qui apparaît comme une menace pour l'économie familiale paysanne et la souveraineté alimentaire. Cette menace se matérialise notamment avec le développement des «agro-carburants», l'introduction des OGM, le rétrécissement du potentiel des semences paysannes au profit des semences industrielles, l'utilisation plus accrue d'intrants chimiques, le bouleversement des systèmes de production, etc... Or, dans un contexte marqué par des crises multiformes, les gouvernements africains sont de plus en plus engagés dans les politiques inspirées et financées par des multinationales et des institutions dont l'objectif inavoué est d'aboutir à une mainmise sur les ressources et le potentiel que constituerait un marché agricole africain devenu captif et largement dépendant du marché mondial.

Dans le même temps, beaucoup de pratiques agro-écologiques traditionnelles expérimentées et promues par les paysannes et les paysans africains, ainsi que par des ONG et des organisations paysannes africaines, restent ignorées.

L'analyse des organisations paysannes vise à la création d'un environnement favorable dans une démarche de rupture, afin de favoriser des politiques agricoles permettant de **produire, de se nourrir, de dégager des surplus, d'être concurrentiel en priorité sur les marchés intérieurs, qu'ils soient locaux (collectivités locales et villages), nationaux (marchés nationaux de produits agricoles), régionaux (niveau CEDEAO ou UEMOA par exemple) ou continentaux (niveau panafricain).**

Cette démarche doit reposer sur la mise en valeur d'un savoir faire paysan endogène avéré, dont la

¹ Début de la visibilité de la mise en œuvre de l'initiative AGRA en 2006 par les Fondations Rockefeller et Bill & Melinda Gates en collaboration avec d'autres acteurs.

pertinence repose sur une meilleure connaissance du milieu, de l'environnement, ainsi que des contraintes et des besoins.

Si les plateformes d'organisations paysannes africaines partagent cette défiance à l'endroit de la Révolution verte, il manque une mobilisation informée, organisée, cohérente, populaire pour développer des plans d'actions et mettre en œuvre, sur des bases communes, des ripostes contre cette Révolution verte, aux niveaux national, régional et continental. Pourtant, dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest, de telles démarches conjointes ont montré leur efficacité, notamment dans la lutte contre les Accords de Partenariat Economique (APE)².

L'option des OP et des acteurs de plaidoyer est de réussir à dégager des alternatives à la Révolution verte en vue de :

- produire durablement en quantité, en qualité, avec les alternatives agro-écologiques ;
- renforcer les capacités, surtout en matière de gestion et d'organisation des exploitations familiales et des organisations paysannes pour prendre en charge les différentes options alternatives ;
- développer, renforcer, intégrer les circuits de production et de distribution aux niveaux local et régional.

Le point de départ

Les petits producteurs agricoles, les paysans, les pastoralistes, les pêcheurs artisanaux, les producteurs agricoles, et d'autres personnes à travers le monde, fournissent à la population mondiale environ 70% de la production agricole totale.

La production agricole agro-écologique des petits paysans est donc la clé pour éradiquer la faim et réduire l'impact de l'agriculture sur les changements climatiques. Partout dans le monde,

² Les APE sont des accords de libre échange négociés depuis une dizaine d'années entre l'Union Européenne et les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest réunis au sein de la CEDEAO. Ces accords prônent l'ouverture des marchés de la région à 80% (proposition de l'UE) et au maximum à 70% (pour les pays de la CEDEAO). Le processus est en cours et les mesures d'accompagnement sont en discussion pour prendre en charge les questions de développement. Les séances de négociation tenues à Dakar du 21 au 24 Janvier 2014 ont connu d'importantes avancées. Différents points en suspens ont été conclus. L'ouverture du marché est prévue à 75% après la signature et elle atteindra 95% après 25 ans.

les petits paysans et leurs organisations sont activement engagés pour renforcer et étendre ce modèle de production qui est développé dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Pour pérenniser cette activité, des ressources publiques sont nécessaires.

Plusieurs initiatives sont proposées par les paysans, les petits cultivateurs et d'autres fournisseurs de produits agricoles à petite échelle autour des techniques d'agro-foresterie, de lutte intégrée contre les prédateurs, de construction d'ouvrages antiérosifs et autres techniques de fertilisation des sols ; de maîtrise de l'eau, d'intrants organiques de différentes formes (composts, fumures organiques, vinaigre de bois etc.), de production biologique, de micro-dosage, etc... Ces techniques soutiennent la production agricole durable pour les besoins locaux et apportent des opportunités de travail, tout en stabilisant la situation sanitaire dans les communautés rurales et urbaines.

Un paysage inquiétant

Les méthodes actuelles de production d'aliments impliquent progressivement des systèmes industrialisés, linéaires, centralisés et globalisés. Dans l'approche linéaire, il est assumé que, d'un côté du système, il y a une quantité d'énergie et de matières premières illimitées (ce qui n'est pas le cas en réalité), tandis que de l'autre côté, l'environnement a une capacité infinie d'absorber la pollution et des déchets (ce qui n'est pas le cas non plus). L'inévitable conséquence en est le manque de ressources d'un côté, et les problèmes liés aux changements climatiques, aux déchets solides et aux pollutions environnementales de l'autre, la combinaison de l'ensemble ayant des conséquences sérieuses sur la santé publique. Après avoir révélé des interrelations extraordinaires des systèmes agricoles globaux, les chocs de la hausse du prix mondial de l'alimentation en 2007/2008 ont mis en exergue l'incapacité de l'agriculture industrielle dominante et du modèle du libre marché à pouvoir résoudre le problème d'insécurité alimentaire et des effets liés.

L'insécurité alimentaire dans les pays du Sud est le résultat de trois décennies d'échec des politiques qui ont diminué le soutien public à l'agriculture, tout en ouvrant les marchés des pays en développement à des compétitions injustes, permettant l'importation à bas prix de

produits agricoles étrangers subventionnés. Dramatiquement réduit, l'investissement dans l'agriculture a été orienté vers les produits destinés à l'export et visant le marché mondial, plutôt que vers les produits vivriers pour la consommation nationale. Cette situation a contribué à la mise en avant de systèmes industriels de production qui détruisent l'environnement et mettent en danger l'accès des paysans, pastoralistes et des pêcheurs artisanaux aux ressources fondamentales pour leur survie. Si l'on veut réduire la pauvreté, limiter le réchauffement de la planète, restaurer les ressources naturelles, et fournir des emplois et des produits de bonne qualité aux consommateurs, il est désormais établi qu'il est essentiel d'opter pour d'autres formes de systèmes.

Concernant la perte des ressources, le rôle joué par l'agriculture industrielle basée sur le modèle de la Révolution verte avec l'utilisation de grandes quantités d'intrants, est maintenant bien connu : une contribution mondiale au réchauffement climatique avérée et excédant les 40%, la plus grande perte de biodiversité jamais connue dans l'histoire humaine, et 90% de perte de la diversité génétique des plantes agricoles et des espèces animales. Il est aussi connu que la diversité biologique et la diversification des techniques et des technologies constituent des besoins indispensables pour s'adapter au changement climatique. Il est maintenant prouvé qu'une intensification du système agricole industriel par l'utilisation intensive des intrants chimiques promus par des initiatives comme AGRA, la Nouvelle Alliance, Grow Africa ne peut pas être une option viable pour l'avenir. IAASTD³ a constitué un outil important de dénonciation de certaines de ces pratiques et la promotion des initiatives agro-écologiques favorable à l'alimentation du monde.

³ Evaluation Internationale des Connaissances Agricoles, de la Science et de la Technologie pour le Développement (EICASTD), communément appelé IAASTD en anglais (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) est un processus mondial impliquant toutes les grandes institutions internationales en charge des questions agricoles et les Etats qui ont senti le besoin de faire une évaluation des connaissances agricoles, de la science et de la technologie (CAST) pour le développement. Ce processus a regroupé plus de 400 experts sélectionnés par le comité international et a impliqué plus de 800 acteurs venant de différents groupes d'intérêt. La conclusion majeure en était que l'agro-écologie constitue le fondement de l'alimentation du monde et que les technologies liées à la biotechnologie moderne constituent une menace pour l'alimentation du monde. D'autres solutions pertinentes sont proposées concernant les innovations, l'accès au marché, l'approche Partenariat Public-Privé etc.

Le modèle de production industrielle intensive et le type d'aliments qu'il favorise, ne peut qu'accentuer la réalité inacceptable d'un monde dont près d'une moitié souffre soit de la faim, soit du surpoids. Ce même modèle, couplé aux injonctions des pays en développement à exploiter leur « avantage comparatif » en exportant les produits et « des aliments moins chers », a contribué à leur fragilité croissante face à des phénomènes tels que la volatilité des prix des aliments: d'une région exportatrice, l'Afrique Sub-saharienne a été transformée en région nettement importatrice en l'espace d'une décennie, engendrant des conséquences dramatiques qui sont devenues évidentes lorsque les prix des aliments ont commencé à s'élever et à fluctuer⁴.

Il est temps de défaire le mythe attaché à l'efficacité du système alimentaire industriel promu notamment par la Révolution verte et d'attirer l'attention sur les petits producteurs agricoles qui, non seulement nourrissent plus de la moitié de l'humanité, mais aussi créent et conservent la biodiversité agricole mondiale.

Or, les fonctions de ces écosystèmes associés aux techniques durables de production ont une capacité à renverser la tendance actuelle du réchauffement climatique, tout en contribuant la santé locale et mondiale.



⁴ DE SCHUTTER Olivier, United Nations Special Rapporteur on the Right to Food in "Food commodities Speculation and Food Prices Crises", septembre 2010.

Les potentialités des exploitations familiales⁵ sont riches et diversifiées

En tant qu'espaces de production et de vie, les exploitations familiales, particulièrement en Afrique de l'Ouest, ont des potentialités avérées qui font d'elles des entités indispensables pour construire de véritables politiques agricoles basées sur la souveraineté alimentaire. Ces potentialités sont entre autres :

- Elles fournissent plus de 70% de l'alimentation du monde et plus de 80% des stocks alimentaires en Afrique de l'Ouest;
- Leurs contributions au PIB selon les pays, varient de 30 à 45% et sont donc de véritables espaces économiques créant de la richesse nationale dont le mode de redistribution est le plus équitable comparé aux autres secteurs de développement ;
- avec le désengagement des Etats, elles réalisent elles-mêmes entre 60 et plus de 90% des investissements nécessaires pour leurs outils de production;
- Leurs productions ont constamment augmenté selon les années, démontrant de façon significative les progrès importants faits avec la prise de conscience de la nécessité de mieux contribuer à l'alimentation des villes en pleine expansion ;
- Leurs productions sont en priorité orientées vers l'alimentation des populations et, de ce fait, constituent des facteurs fondamentaux de la stabilisation sociale de plusieurs pays du monde ;
- Elles sont les plus grandes pourvoyeuses d'emplois pour la main d'œuvre active dans beaucoup de pays en développement. En effet, elles donnent de l'emploi à 63- 80% des populations selon la concentration des secteurs et selon les pays. Elles offrent des débouchés aux jeunes et peuvent constituer de véritables « terreaux » d'emploi pour ces jeunes avec une valorisation du métier de producteur ;

⁵ Cette partie s'inspire très largement de l'essai de GOÏTA Mamadou sur la crise alimentaire et souveraineté alimentaire en pratique, Bamako, 2011.

- Elles concentrent l'essentiel du tissu industriel dans les pays en développement et constituent un vivier important pour l'industrialisation contrôlée des pays, notamment au Sud du Sahara. La production constitue la matière première pour les industries naissantes dans leur approvisionnement;
- Elles sont les garantes de la sauvegarde de l'environnement et ont généralement un plus grand souci de la sauvegarde des ressources biologiques et de leur utilisation maîtrisée ;
- Elles constituent de véritables outils de développement socioculturel à travers la valorisation des produits locaux et la reproduction sociale ;

Un processus prometteur : le modèle de production agro-écologique promu par les exploitations familiales

Il y a un système alternatif à la production alimentaire industrielle. C'est un modèle qui est enraciné dans les pratiques traditionnelles des producteurs familiaux et d'autres producteurs agricoles. Il est basé sur des initiatives que ces producteurs familiaux ont mis en œuvre à travers le monde pendant les dernières décennies, s'inspirant en partie des savoirs traditionnels et en réaction aux impacts négatifs des ajustements structurels et des politiques de libre échange, ainsi qu'en réaction aux défis de la dégradation environnementale et des changements climatiques. Ces défis multiples reflètent les aspirations et les besoins de ceux qui produisent, distribuent et consomment l'aliment. Ils sont le cœur du système alimentaire et méritent le soutien des investisseurs. C'est un modèle qui reconnaît en intégralité le rôle et l'importance des femmes et des jeunes dans la production, la valorisation des produits, la mise sur le marché des surplus pour répondre aux besoins des populations nationales et mondiales. Ce modèle est enraciné dans des réseaux qui s'étendent au-delà des activités de production à toutes les économies et écologies des territoires locaux et est imprégné des cultures, des valeurs et des pratiques des communautés locales. C'est un système qui produit et distribue des aliments nutritifs, tout en étant écologiquement et culturellement viables. L'adoption de ce modèle justifiera la connaissance et les capacités des petits producteurs agricoles qui conservent, développent et gèrent les

systèmes alimentaires locaux et « travaillent » avec la nature, en se focalisant localement sur le territoire, les terres agricoles, halieutiques et pastorales, le pâturage, l'eau, les semences diversifiées, le bétail. Il respecte les droits de celles et de ceux qui produisent les aliments. C'est un système pour les générations présentes et futures qui ouvre les portes en termes d'opportunités, mieux que le modèle industriel qui a tendance à les fermer, en concentrant les acquis mondiaux dans les mains de quelques individus.



Les avantages de ce système ont été mis en exergue par l'Evaluation Internationale de la Connaissance Agricole, Science & Technologie (IAASTD) et d'autres autorités internationales, parmi lesquelles le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation⁶ Olivier De Schutter. Ce système intégré est basé sur des modèles durables de production alimentaire qui incluent différentes techniques, technologies et connaissances liées à l'Agro-écologie (agroforesterie, production d'intrants organiques de différentes natures, systèmes de production à base de petites quantités d'intrants intégrés, utilisant des approches circulaires viables et qui sont efficaces avec l'utilisation de quantités réduites d'eau, tout en étant nutritifs pour le sol et favorables à la prise en compte des éléments de prévention et d'adaptation aux changements climatiques.

⁶ Rapport soumis par le Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Alimentation, Olivier De Schutter. L'Assemblée Générale des Nations Unies. A/HRC/16/49. Décembre 2011.

Plusieurs travaux menés ces dernières années indiquent bien que les techniques et technologies liées à cette approche agro-écologique procurent des rendements qui excèdent en quantité et en diversité les méthodes industrielles courantes promues par la Révolution verte. Ces techniques démontrent bien les multiples avantages : alimentaires, environnementaux, y compris la beauté du paysage et le renforcement des fonctions des écosystèmes (contrôle antiparasitaire, purification de l'eau, et la fertilité du sol...).

Ces modèles durables de la production alimentaire, développés dans le cadre de la souveraineté alimentaire, sont basés sur des technologies et des pratiques conservatrices des ressources. Ces technologies et techniques sont entre autres : la lutte antiparasitaire, nutritive, conservation du tillage, agroforesterie, la collecte d'eau de pluie et souterraine et l'intégration du bétail à la production végétale et halieutique. Ils sont basés sur quatre piliers : la persistance/durabilité (la capacité de donner un rendement en progression sur une longue période), l'autarcie (la capacité de fournir des rendements à partir des ressources acquises à l'intérieur des frontières du système local de base), la résilience (la capacité d'absorber les perturbations, de persister et de perdurer) et la conservation (la capacité à produire des rendements, tout en renforçant les services d'écosystème fonctionnel pour ne pas causer de dérégulation des ressources naturelles qui constituent la base de la production).

Les outils de soutien au modèle agro-écologique durable

Bien qu'il y ait une large variété de typologies de l'exploitation familiale durable, comme de production alimentaire dans le monde, il existe certains principes de base communs. Un atelier sur « L'investissement agricole renforçant la production familiale et les systèmes alimentaires durables en Afrique » organisé en 2011 par trois réseaux régionaux d'organisations de petits producteurs notamment EAFF, le PROPAC et le ROPPA, a caractérisé le modèle d'agriculture familiale promu par les exploitations familiales en confirmant les principes de base de l'EF⁷.

⁷ Voir aussi l'essai de GOÏTA Mamadou « La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest : la lutte des peuples »

Approche stratégique et organisationnelle des petits producteurs d'aliments dans le monde

Confrontés à des pertes de pouvoir d'achat et à une détérioration dramatique de leurs moyens de survie, et ayant constaté les échecs des politiques et des programmes orientés depuis le sommet jusqu'à la base, les paysans se sont organisés à travers le monde en élargissant les réseaux et les organisations qui ont gagné en reconnaissance et en puissance durant les deux dernières décennies. Leurs organisations sont maintenant capables d'exprimer directement les soucis et les demandes des petits producteurs aux niveaux les plus élevés des fora internationaux.

Leurs initiatives se basent sur une connaissance des systèmes agricoles construits durant des millénaires, mais aussi sur les développements récents et les techniques appropriées pour renforcer ces systèmes en tant qu'option viable pour l'avenir.

Directives clés pour les investissements

Certaines initiatives d'investissement dans l'agriculture ont fait l'objet de négociation au sein du CSA ces dernières années. Il s'agit essentiellement des :

- Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et aux pâturages adoptées par le CSA le 11 Mai 2012 ;
- Principes des Investissements Agricoles Responsables communément appelé RAI, qui sont actuellement en cours de négociation au niveau de la CSA avec la production du draft 0 donnant des indications sur son contenu. A ce stade, huit principes ont été identifiés pour permettre aux investisseurs privés et aux pays africains tout particulièrement d'analyser les investissements dans l'agriculture qui doivent permettre, selon les RAI, de rentabiliser les investissements des promoteurs, mais aussi contribuer au bien être des populations récipiendaires des investissements. Les rôles et les responsabilités des différents acteurs sont identifiés pour favoriser la mise en œuvre des principes. La société civile mondiale participe à ce processus à travers son mécanisme interne du CSM (Civil Society Mechanism) au sein du CSA. Au départ réticentes en raison de l'existence des

directives qui avaient été durement négociées, les différentes composantes de la société civile trouvaient inapproprié l'engagement d'élaborer un autre outil sur la question des investissements dans l'agriculture. La société civile a finalement accepté de contribuer aux travaux à différentes étapes du processus. L'introduction des **principes** dans la dénomination a été un élément prépondérant dans le choix des acteurs de la Société Civile d'intervenir dans les négociations autour de cette initiative.

La question des investissements dans l'agriculture devient de plus en plus complexe, et les différentes initiatives prises ne sont pas toutes en faveur d'une meilleure consolidation de la position des exploitations familiales en Afrique.

Des mesures idoines doivent être prises pour favoriser des investissements pertinents dans les différents pays.

Les exemples suivants suggèrent le type d'appui devant être renforcés et élargis à travers les financements de l'agriculture, particulièrement en Afrique :

Pour les **Etats** africains :

- Promouvoir les systèmes de semences paysannes et de coopératives paysannes incluant des entreprises de semences maîtrisées par les puissances publiques et les producteurs nationaux ;
- Soutenir des innovations technologiques qui peuvent renforcer les producteurs familiaux et d'autres petits producteurs, en vue d'augmenter leur production d'une manière durable ;
- Développer des infrastructures de transformation et de distribution gérées et contrôlées par les locaux (par exemple: abattoirs, chambres froides, séchoir solaire, unités laitières, unités de conservation des légumes et fruits, moulins...), et des capacités associées qui sont requises ;
- Améliorer les conditions économiques des femmes et des jeunes (filles et garçons) à travers des projets agricoles générateurs de revenus et d'emplois.
- Soutenir les bases de données, analyses

critiques et échanges paysans pour l'apprentissage mutuel autour des initiatives écologiques et régénératrices de terre à travers l'Afrique et le monde. Ces bases de données concerneront les modèles économiques qui combinent l'alimentation locale et la production énergétique avec la gestion de l'eau, des déchets dans les zones rurales et urbaines ;

- En partenariat avec les Organisations paysannes (OP) et les ONG, renforcer les coopérations bilatérales et multilatérales, et les capacités des organisations paysannes à améliorer leurs pouvoirs d'influence sur les politiques locales, nationales, régionales et internationales.
- Mettre en place des écoles de formation, académies et universités paysannes, et des programmes agro-écologiques de paysans à paysans, (incluant visites d'échange entre paysans, et matériels de formation)⁸.

Pour les **organisations paysannes** et leurs partenaires des **ONG** et des **services étatiques** :

- Développer des stratégies de marketing de l'approche du champ au consommateur pour les produits agro-écologiques ;

Pour les **pays donateurs** et les **institutions internationales** :

- Soutenir les politiques publiques pour la souveraineté alimentaire et les processus démocratiques et inclusifs dans lesquels les paysans et d'autres citoyens ont la possibilité d'orienter et de cadrer les politiques et les choix institutionnels pour l'alimentation, l'agriculture de façon générale, et l'usage des terres, de façon spécifique, en tant que premier facteur de production.

⁸ Déjà plusieurs écoles, formations et d'autres activités ont été développées par les organisations des petits producteurs agricoles. L'objectif est de renforcer celles-ci et de soutenir la mise en place des initiatives similaires ou ces initiatives n'existent pas.

En fait, il s'agit de soutenir la souveraineté alimentaire et la production familiale agro-écologique et durable. Cette alliance apparaît comme l'une des réponses les mieux adaptées aux crises alimentaires actuelles, comme aux changements climatiques et à la lutte contre la pauvreté. La souveraineté alimentaire donne la priorité à la production et à la consommation locale, sans exclure le commerce entre les pays et les territoires. Elle donne à un pays le droit de protéger ses producteurs locaux contre les importations à bas prix et celui de pouvoir contrôler la production. Elle s'assure que les

droits d'usage et de la gestion des terres, des territoires, de l'eau, des semences animales, végétales et halieutiques et de la biodiversité, sont dans les mains de ceux qui produisent l'aliment et non pas dans celles des entreprises, notamment multinationales, contrairement aux préconisations des modèles actuels de financement de l'agriculture du type AGRA ou Nouvelle Alliance. C'est pour cela que la mise en œuvre de la petite production agro-écologique durable est l'une des grandes priorités des mouvements paysans du monde et de leurs alliés.



Le secteur agricole occupe environ 86% de la population active du Burkina Faso et constitue la principale source de revenus pour les populations les plus pauvres (d'après les chiffres de la Banque Mondiale, 2012). En outre, il contribue à la souveraineté alimentaire et fournit 50 à 60% des recettes d'exportation¹.

Pour prendre en charge les questions importantes liées à l'agriculture (au sens large du terme), l'Etat burkinabé a entrepris plusieurs réformes depuis 2000. Ces réformes ont permis d'élaborer certains documents de politiques ou de stratégie, tels que: la Stratégie de Développement Rural (SDR), la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015, le Programme National du Secteur Rural (PNSR), la Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural (PNSFMR), la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL), le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).

Le cadre législatif et réglementaire agricole a également été adapté: la Loi d'orientation sur le pastoralisme, la loi sur le Régime foncier rural, le code des investissements.

Sur le plan organisationnel, la mission de développement rural est confiée aux départements ministériels dont (i) agriculture et sécurité alimentaire, (ii) aménagement et hydraulique, (iii) environnement et développement durable (iv) ressources animales et halieutiques.

En termes de financement, le diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole réalisé par la Banque Mondiale à la demande du gouvernement dans son rapport provisoire, révèle que les dépenses prévisionnelles de l'Etat pour le compte de l'agriculture et de l'hydraulique ont connu une augmentation sur la période 2004-2012. En effet, le budget prévisionnel total pour l'agriculture et l'hydraulique est passé de 96 milliards FCFA en 2004 à 119 milliards FCFA en 2010 ; soit une progression de 24% sur la période. A partir de

2011, on note une forte augmentation du budget prévisionnel alloué au secteur comparativement aux années antérieures (+20% en 2011 par rapport à 2010 et +21% en 2012 par rapport à 2011).²

Le budget exécuté a quant à lui augmenté de 61% en termes courants entre 2004 et 2011, passant de 64 milliards FCFA à 98 milliards FCFA.

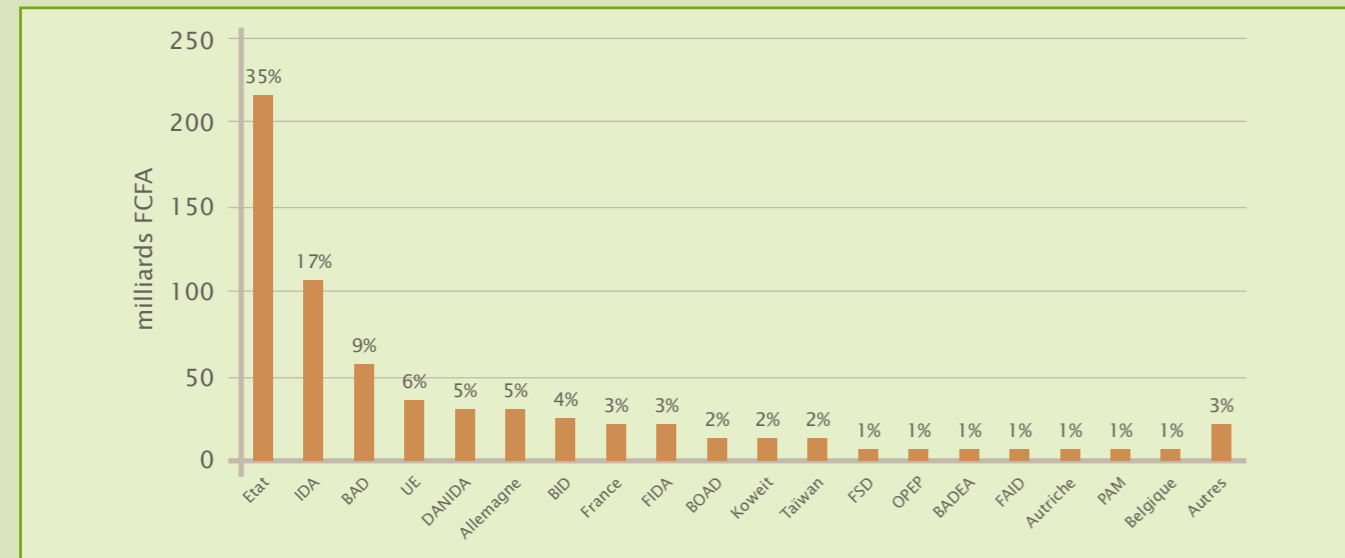
L'analyse de la provenance du budget alloué au secteur rural montre une baisse continue de la dépendance du budget prévisionnel total de l'agriculture et de l'hydraulique aux financements extérieurs. En effet, la part provenant du financement extérieur est passée de 81% en 2004 à 56% en 2012, avec une moyenne de 71% sur la période, mais elle a toujours été beaucoup plus élevée que celle des ressources animales (48% en moyenne, 33% en 2012), de l'environnement (45% en moyenne, 33% en 2012) et celle du budget national (30% en moyenne, 26% en 2012). On constate une forte hausse des ressources internes (RI) allouées à l'agriculture et à l'hydraulique à partir de 2010. En effet, les ressources internes allouées à ce sous-secteur ont augmenté de 43% en 2010 par rapport à l'exercice précédent, de 29% en 2011 et de 44% en 2012. A noter qu'en 2011, la hausse des RI est responsable de 49% de la hausse du budget prévisionnel total des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique ; cette contribution des RI à la hausse du budget prévisionnel total de ces secteurs atteint 77% en 2012. En particulier, les RI allouées au budget des investissements agricoles et hydrauliques ont été multipliées par 6,5 entre 2004 et 2012, passant de moins de 10 milliards FCFA en 2004 à plus de 64 milliards FCFA en 2012.

Concernant les budgets exécutés, le secteur de l'agriculture et de l'hydraulique a été financé à hauteur de 35% par l'Etat et, pour les 65% restants, par un très grand nombre de bailleurs de fonds.

¹ Le secteur agricole a fourni 80 à 90% des recettes d'exportation jusqu'en 2008, année à partir de laquelle les exportations d'or ont commencé à prendre une place de plus en plus importante dans la balance commerciale ; en 2010, les produits agricoles ont représenté 52% des recettes d'exportation (dont le coton 35%) et l'or 40%. Source : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

² 7 milliards FCFA sur financement UE et 14 milliards FCFA sur financement IDA.

Figure : Sources de financement des budgets exécutés totaux pour le compte de l'agriculture et de l'hydraulique, 2004-2011, en milliards de FCFA et en %



Sources : CID (DGB), DEPSI, DGC00P

En dépit du léger accroissement observé de la contribution des ressources intérieures dans le financement du secteur agricole, l'Etat lui-même reconnaît dans son analyse que « les ressources extérieures restent la principale source de financement, avec en moyenne 65% du budget alloué au secteur entre 2004 et 2012. Il apparaît clairement que le secteur reste soumis aux différentes contraintes imposées par les bailleurs de fonds étrangers, incluant le recouvrement du service de la dette, pouvant s'étaler sur une longue période. Cette réalité suscite la question suivante : le pays doit-il continuer avec cette option de financement de l'agriculture ou faudrait-il plutôt privilégier les ressources propres du pays à partir des impôts et taxes ainsi que d'autres sources durables? Cette question engendre une autre, à savoir : quelle est la part des dépenses publiques allouées à l'agriculture pour l'atteinte des objectifs de Maputo³ (2003) qui suggèrent une croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole de 6% en moyenne par an pour les pays africains ? » (Rapport National sur la contribution de l'Etat à l'agriculture », 2012).

³ Les objectifs de Maputo s'intègrent parfaitement dans les objectifs de la SCADD.

L'ambiguïté de la Déclaration de Maputo

Les différentes informations ci-dessus indiquent bien l'enjeu et l'ambiguïté de la déclaration des chefs d'Etat africain à Maputo en 2003, appelée « déclaration de Maputo ». Cette déclaration demande aux Etats membres d'allouer au moins 10% de leur budget à l'agriculture.

Le fait de ne pas préciser la nature des fonds (internes ou externes) et la clarification des postes budgétaires considérés comme investissements directs dans l'agriculture, n'ont pas permis de faire une évaluation approfondie du budget.

Le Burkina Faso applique donc l'approche « projet » pour financer son agriculture et pour atteindre les objectifs fixés par l'Union africaine. Dix années après, la contribution sur les ressources nationales dans le financement de l'agriculture du Burkina Faso reste relativement faible.

Depuis la dévaluation du FCFA en 1994, l'Etat a mis l'accent sur la production cotonnière et continue de le faire. C'est ainsi qu'au moment même où l'on assiste à la disparition des services techniques d'appui au monde rural, le dispositif d'encadrement pour le coton s'est renforcé avec le recrutement des « Correspondants Coton »

(CC), des « Assistants Techniques Coton » (ATC) par la société cotonnière (SOFITEX) et des Conseillers en Gestion (CG) par le Projet d'Appui aux Organisations professionnelles Agricoles de la zone cotonnière. En plus de ce dispositif technique, les intrants octroyés pour la seule production du coton (au détriment des autres cultures) sont en partie subventionnés et le coton est le seul produit dont les prix sont garantis au producteur.

La conséquence directe d'une telle option est la **perte progressive du contrôle par les petits producteurs de leurs moyens de production** : terre, semences, et eau (pour la pêche et pour d'autres productions) ; matériels agraires, engrais... De nouveaux acteurs apparaissent : les entreprises multinationales, ou les « agro-businessmen », composées en majorité de fonctionnaires ou d'anciens fonctionnaires de l'Etat qui, grâce à leurs réseaux de relations, ont des moyens assez importants pour acheter des terres et les matériels ou pour influencer leur acquisition - par la pression politique par exemple- afin d'investir en milieu rural. Actuellement par exemple, beaucoup d'entreprises privées et de responsables administratifs et politiques deviennent des propriétaires terriens à travers des transactions foncières qui se passent en dehors des circuits traditionnels. Les grands aménagements actuels sont attribués à ces nouveaux acteurs qui tirent profits de leur position avantageuse.

Menaces sur les semences

Pour ce qui concerne les semences, les actions de recherche entreprises par certaines entreprises multinationales, notamment Monsanto et Syngenta sur l'amélioration génétique, constituent une menace pour le pays, mais aussi pour les petits producteurs de la région. En effet, le risque pour l'avenir est que les **petits producteurs ne soient plus en mesure d'utiliser leurs semences traditionnelles suite à la détention des brevets** par d'autres acteurs.

Une autre conséquence visible aujourd'hui est l'**orientation de la politique agricole vers le marché** : les Programmes d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) et du Programme d'Investissement du Secteur Agricole (PISA) tentent de maximiser le profit de l'agriculture tandis que, de leurs côtés, les producteurs tentent de minimiser plutôt les risques.

Le pays cumule diverses initiatives de financement de l'agriculture par des bailleurs privés extérieurs : AGRA, Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition...

Il est le premier pays de l'Afrique de l'Ouest à avoir signé des conventions avec le secteur privé international pour la recherche et la production des produits transgéniques dans le pays.

Dans le cadre de sa coopération avec le G8 concernant la « **Nouvelle Alliance** », le Burkina Faso s'est engagé à « *fournir des mesures incitatives pour favoriser des investissements privés dans l'agriculture, en particulier à travers les mesures contenues dans son Programme National de Stratégie Rurale (PNSR). Ces mesures ont pour objectifs de (1) promouvoir un accès intégré des groupes vulnérables aux intrants agricoles et promouvoir le marketing et la transformation des produits agricoles tout en améliorant leurs capacités de résilience ; (2) développer/réhabiliter les zones irriguées et créer les conditions de gestion durable des ressources en eau ; (3) créer un climat de sécurité pour les investisseurs privés dans l'agriculture et (4) faciliter l'accès aux terres et leur sécurisation* ».

L'expression de tels engagements en plus de la mise à disposition des terres agricoles pour les investisseurs privés prouve que les autorités orientent leur pays vers la privatisation des facteurs de production.

En 2012, seize entreprises privées se sont ainsi engagées à investir dans l'agriculture au Burkina Faso: il s'agit de dix entreprises privées nationales (dont l'entreprise semencière NAFASO qui a bénéficié de fonds octroyés par AGRA) et six entreprises multinationales, dont Ecobank Group, AGCO, United Phosphorus Limited (ULP), Yara, African Cashew Initiative Competitive African Cotton Initiative (COMPA).

Les alternatives agro-écologiques au Burkina Faso

Malgré cette forte poussée des intérêts privés, le pays regroupe certaines initiatives agro-écologiques qui montrent bien d'autres alternatives en termes de mode de production. Elles illustrent parfaitement la volonté de la grande majorité des populations productrices du Burkina Faso qui se battent au sein des organisations paysannes et d'autres réseaux d'organisations pour se faire entendre. Le pays fut

même pionnier en matière d'approche agro-écologique à l'époque du Président Thomas Sankara.

Malgré un coup d'arrêt porté à certaines initiatives suite à la disparition de Sankara, un nombre croissant de structures ont repris le flambeau et recherchent et promeuvent des modèles de production durable. C'est le cas de l'ONG ARFA avec sa ferme agro-écologique et du CEAS avec son centre agro-écologique de Koubri de la fondation Abbé Pierre, ou encore de l'Association pour la vulgarisation et l'appui aux producteurs agro-écologistes au Sahel (AVAPAS), etc...

Illustrations :

La ferme agro-écologique de L'association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie (ARFA) a été créée en 1996 et implantée à Natiaboani à l'Est du Burkina. Elle répond au principe d'enseigner par l'exemple. La ferme est à vocation pédagogique, et de recherche action en matière d'agriculture durable. Elle dispose d'infrastructures d'accueil et de formation.

Les activités, essentiellement menées dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage concernent :

La recherche-actions en matière de pratiques agro-écologiques et de gestion des ressources naturelles. Les réalisations de la ferme sont entre autre :

- Les dispositifs anti-érosifs végétalisés formant des couloirs de culture ;
- L'intégration des systèmes de production agro-sylvo-pastorales pour l'amélioration des rendements et pour une meilleure gestion des ressources naturelles ;
- La conduite des tests agronomiques pour apprécier les performances des techniques et technologies promues ;
- La valorisation des ressources locales (compostage des sous produits) l'inventaire de la flore ligneuse (près de 80 espèces de ligneux recensés) ;

· La collecte des eaux de pluie et leur utilisation économe dans les activités de production agro-pastorales ;

· Etc...

... Sans oublier l'information, la sensibilisation et la formation sur l'environnement et l'agriculture durable.

Plus de 500 visites de formation ou d'information sont reçues chaque année. Plusieurs thèmes de formation sont dispensés à des groupes diversifiés. Ce sont entre autre, la production et l'utilisation de la fumure organique, la lutte anti érosive, l'agro foresterie, la production / protection Intégrée appliquée au maraîchage, l'agriculture biologique et l'aulacoaculture



Le Centre Ecologique Albert Schweitzer CEAS-BF est implanté au Burkina depuis 1982 avec pour objectifs l'apport de solutions alternatives à la dégradation de l'environnement et la réduction de la pauvreté par la promotion de petits acteurs économiques locaux.

Ses domaines d'intervention sont la recherche appliquée et les formations dans trois domaines que sont:

- L'agro-écologie: le CEAS aide les paysans burkinabè à développer une agriculture biologique et à remplacer les pesticides chimiques par des procédés écologiques

(produits du neem). Les actions menées sont: la recherche appliquée, formation, vulgarisation des techniques agro-écologiques, promotion du partenariat, suivi et conseil aux groupements villageois. Le CEAS dispose à cet effet, d'un jardin de recherche appliquée et de formation à Gomtoaga (35 km de Ouagadougou) ;

· Les technologies appropriées : mise au point des technologies simples prenant en compte l'écosystème et les énergies renouvelables dont le photovoltaïque ;

· L'agro-transformation par la recherche dans le séchage des fruits et légumes, les jus sirop et confiture, les vinaigres, la valorisation du beurre de karité de bonne qualité en savon et autres produits cosmétiques, de la formation et du suivi conseil.

Association Terre & Humanisme et ses expériences au Burkina Faso¹

Créée en 1994 sous le nom des « Amis de Pierre Rabhi », rebaptisée en 1999, l'association Terre & Humanisme œuvre pour la transmission de l'agroécologie comme pratique et éthique visant l'amélioration de la condition de l'être humain et de son environnement naturel.

À travers des activités de formation et de sensibilisation, elle place au cœur de ses engagements sa contribution active à l'autonomie, la sécurité et la salubrité alimentaires des populations, ainsi que la préservation et la régénération des patrimoines nourriciers. En Afrique, Terre & Humanisme accompagne ses partenaires vers l'autonomie dans le cadre de leurs projets de transmission de l'agroécologie jusqu'à l'autonomie.

L'AIDMR (Association Interzone pour le Développement en Milieu Rural) est une association burkinabè dont le projet a pris naissance en 1993. Entièrement composée de paysans burkinabés, la structure a développé de nombreuses activités pour venir en appui au développement rural des villages où elle intervient. Elle a notamment mis en place des fermes agro-écologiques dans trois zones du Burkina Faso, et dispose d'un dispositif d'animateurs endogènes en agroécologie.

¹ Pour le texte au complet, voir site de l'association : http://www.terre-humanisme.org/IMG/pdf/presentation_seminaire_semences.pdf

Ce dispositif accompagne les paysans directement dans ses zones d'interventions. Une des fermes de l'AIDMR (la ferme de Tang Zougou, province de Ziniaré) a pour vocation de devenir un centre de formation en agroécologie.

Cette initiative constitue l'une des actions pédagogiques de l'association qui a contribué à multiplier ce genre de centre au Burkina Faso. Ces centres contribuent à promouvoir les techniques et les technologies de l'agro-écologie.

Dans un pays pris en tenailles entre le travail de fond pour l'accroissement des rendements par l'amélioration de la terre et réalisé par les tenants d'une agriculture durable ; de l'autre, par le rouleau compresseur des promoteurs de la Révolution verte, l'hésitation ne doit pas être de mise : les initiatives non exhaustives citées ci-dessus, doivent avoir la faveur des investissements publics si l'on prétend vraiment développer un pays à forte majorité rurale.



Des solutions de financements favorables aux exploitations familiales et permettant de construire la souveraineté alimentaire des Etats

La question des modes de financement de l'agriculture en lien avec les modes de production est un débat de grande actualité. Les nombreuses contributions visant à mieux clarifier et analyser les politiques et les pratiques en cours permettent progressivement de mettre en exergue les potentialités des exploitations familiales. A l'issue de cette analyse, les alternatives qui reçoivent le soutien des mouvements paysans, devraient fonder les négociations au niveau des décideurs à moyen et long termes. En voici une synthèse :

Revendications à l'adresse des Etats, en collaboration avec les organisations paysannes, les ONG et les autres partenaires techniques et financiers :

- **Soutenir l'agriculture familiale** pour qu'elle puisse être plus performante et plus moderne dans une optique de durabilité. Les investissements publics doivent constituer une priorité pour les Etats et leurs partenaires ;
- Soutenir la mise en place de **stocks de souveraineté alimentaire** avec une priorité à l'approvisionnement par la production locale ;
- Mettre en place des **mécanismes de soutien à l'agriculture africaine basés prioritairement sur des investissements publics** (sous forme de subventions à la production et de subvention à la consommation) pour prendre en charge les investissements, la maîtrise de l'eau de façon durable, ainsi que d'autres contraintes majeures. Il est impératif de développer les alternatives agro-écologiques de préférence à l'agriculture industrielle. Les mouvements sociaux en Afrique doivent combattre cette forme d'agriculture, prônée par les multinationales et certains pays riches, qui ne pourra être que destructrice, car facteur d'exclusion pour l'exploitation agricole familiale qui est la forme majoritaire de l'agriculture en Afrique ;
- Soutenir les actions négociées au sein du CSA, seul cadre où tous les acteurs, y compris la société civile, s'expriment et négocient les grands dossiers sur les questions agricoles ;

- Assurer une meilleure **organisation des marchés locaux, sous-régionaux et régionaux** de céréales à travers, entre autres, les **bourses de céréales**⁴ qui mettent les producteurs et les consommateurs en lien, et qui ne sont pas des bourses spéculatives ;
- Donner des **revenus rémunérateurs aux producteurs** pour assurer des investissements dans les exploitations, mais aussi pour leur permettre de prendre en charge les besoins liés aux services sociaux de base ;
- **Promouvoir la sécurité sociale pour les producteurs** et mettre en place des **fonds de calamités**, des fonds d'assurance récolte ou d'assurance agricole qui constituent des modes de gestion du changement climatique et de ses conséquences ;
- Mettre en place des **fonds de transformation/valorisation des produits locaux** et assurer la promotion de ces produits à travers des circuits organisés du niveau local au niveau international ;
- Mettre en place des programmes de **recherches participatives** et les intégrer dans le dispositif national de la recherche. La souveraineté de la recherche doit être affirmée ;
- Assurer la **formation et l'installation des jeunes agriculteurs, pêcheurs et pastoralistes/éleveurs** dans une logique de création d'emplois, de création de richesses et de renouvellement des chefs et cheffes d'exploitations ;
- Régler les **questions foncières ou agraires** en prenant en compte les réalités de chaque pays. Il sera important d'éviter la « titrisation » des terres qui ne peut que conduire à la privatisation du patrimoine foncier national. Le « bradage » du patrimoine foncier ne peut conduire qu'à des conflits difficiles à gérer. Il faut obtenir un moratoire sur **la cession/vente des terres** des pays africains, devenue un phénomène inquiétant dans différents

⁴ Expérience mise au point par Afrique Verte dans trois pays du sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) et qui a démontrée toute sa pertinence et son efficacité dans ces pays. AMASSA au Mali, APROSSA au Burkina Faso et AcSSA au Niger ont pris le relais d'Afrique Verte pour continuer les actions. Les 4 associations sont membres d'un réseau appelé Afrique Verte à l'International (AVI)

pays. Les directives adoptées en mai 2012 après une longue période de négociation au sein du CSA, doivent constituer un point de départ pour favoriser des investissements dans l'agriculture.

- **Promouvoir les industries agro-alimentaires** étatiques nationales (ou privées nationales) qui sont des outils stratégiques pour le développement agricole au sens large. La question de l'industrialisation autour de la valorisation des produits agricoles dans les espaces nationaux sera déterminante pour l'avenir de l'agriculture de l'Afrique. Cette forme d'industrialisation de la valorisation de la production sera basée sur l'amélioration de la production des unités de transformation des produits qui appartiennent en grande partie aux femmes et aux jeunes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

- Elaborer et mettre en œuvre des **politiques agricoles basées sur la souveraineté alimentaire** qui fait de l'alimentation, de la production et d'autres sujets liés, des questions de droits humains.

La prise en charge de ces propositions permettra de trouver des solutions à moyen et à long termes pour le développement agricole durable de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Il faut tirer les leçons du passé et réagir assez vite pour éviter que des mesures inappropriées ne soient prises par les Etats et certains de leurs partenaires, tentés de gérer la situation dans une approche de « fast food politique ».



Conclusion générale

« Croissance, emploi, lutte contre l'insécurité alimentaire », tels sont les effets annoncés des partenariats public-privés. Mais dans les faits, par défaut de régulation ou de mise en œuvre des règles existantes, les bénéfices pour les populations locales et l'agriculture familiale sont loin d'être assurés. Quelque soit le secteur (infrastructure, extractif, agricole...), ces investissements peuvent entraîner la destruction du tissu rural en favorisant les accaparements de terres. Pire, certains investissements dans l'agriculture portent directement atteinte à la sécurité alimentaire, notamment par l'installation de monocultures de rente auxquelles s'ajoutent des impacts sociaux et environnementaux négatifs. Et face à des projets portés par des multinationales, aucun recours effectif n'est assuré pour les populations impactées.

Enfin, les répercussions positives sur l'économie nationale s'avèrent tout à fait relatives quand les projets s'accompagnent d'avantages fiscaux et commerciaux pour les investisseurs étrangers. Des initiatives comme la Nouvelle Alliance incluent ce type de mesures. Annonçant des recettes budgétaires en baisse, les Etats estiment pouvoir de moins en moins assurer par l'investissement public les conditions économiques et matérielles sécurisant le développement des agricultures familiales. C'est pourtant bien sur les agricultures familiales que doivent porter les efforts des investissements si l'on veut que les pays africains parviennent à la sécurité et à la souveraineté alimentaires, et qu'ils offrent dans le même temps des débouchés à une population rurale qui poursuit sa croissance démographique.



FAO, Rapport atelier sur l'Agriculture Organique et Sécurité Alimentaire, Rome 3-5 Mai 2007.

Afrique verte, Renforcer les capacités des réseaux d'organisation agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010... et ses incidences sur le warantage au Niger. Décembre 2010. 32P.

Conférence Régionale sur la situation agricole et les opportunités d'échanges des produits agricoles et agro-alimentaires au sahel et en Afrique de l'Ouest (CORPAD). Rapport de Synthèse, Lomé, République Togolaise, 26-30 mars 2012, 34P.

De Schutter O., Rapport soumis par le Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Alimentation, L'Assemblée Générale des Nations Unies. A/HRC/16/49. Décembre 2011.

GOÏTA, M., La souveraineté alimentaire en pratique en Afrique: le cas de l'Afrique de l'Ouest, IRPAD, décembre 2011. 18p.

GOÏTA, Mamadou, SANGARE, Boukary & al. Rapport d'étude sociologique du projet SCV dans la région de Sikasso, IRPAD-AFDI-AOPP. Juillet 2011, 77p.

GOÏTA, M., Systèmes de production, de transformation et commercialisation des produits en Afrique de l'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali, Bamako, 2012

Gouvernement Burkina Faso, Rapport National sur la contribution de l'Etat à l'agriculture, 2012.

HLPE (FAO), **Investing in smallholders agriculture for food security**, Rome, 2013.

ROPPA, PROPAC, EAFF & EuropAfrica, Family farmers for sustainable food systems: a synthesis of reports by the African farmers' regional networks on models of food production, consumption and markets. Rome, May 2013.

United Nations. Innovation for sustainable Development. Local Case Studies for Africa, 62P.

Sites web

Agence d'information économique africaine Ecofin :

http://www.agenceecofin.com/index.php?option=com_k2&id=4929&view=item&Itemid=264&tmpl=component&print=1

« Grow Agric »

http://growafrica.com/wp/wp-content/uploads/2013/01/Grow_Africa_Booklet_Jan2013.pdf

Bill and Melinda Gates Foundation

<http://www.gatesfoundation.org>

Rockefeller Foundation

<http://www.rockfound.org>

AGRA : Alliance for Green Revolution in Africa

CSA : Comité Sécurité Alimentaire de la FAO

EF : Exploitation Familiale

FAO : Food and agriculture Organization

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

GE : Genetic Engineering

GCRAI : Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole International

KARI : Kenya Agricultural Research Institute

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation Paysanne

PASA : Programme d'Ajustement Structurel du Secteur Agricole

PISA : Programme d'Investissement du Secteur Agricole

PNDEL : Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage (Burkina Faso)

PNSR : Programme National du Secteur Rural

PPP : Partenariat Public-Privé

PROPAC : Plateforme Régionale des Organisations Paysannes de l'Afrique centrale

ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et producteurs de l'Afrique de l'Ouest

RV : Révolution Verte

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement durable

SDR : Stratégie de Développement Rural

SNAT : Stratégie Nationale d'Aménagement du Territoire

SNSA : Stratégie Nationale de sécurité alimentaire

UE : Union Européenne

UPOV : Union pour la Protection des Obtentions Végétales.

Place et rôle de certains acteurs institutionnels dans le dispositif actuel du financement de l'agriculture et de la promotion des modèles agricoles

La FAO (Agence des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation)

Elle regroupe 192 pays membres et est régie par le principe de vote « un pays, une voix ». Cette option « démocratique » n'est pas en faveur des pays de l'OCDE, moins nombreux que les pays en voie de développement. A partir des années 70, pour contourner la contrainte de ce système de vote, les pays riches ont créé deux autres institutions et un programme indépendant de la FAO. C'est ainsi qu'ont vu le jour en 1971, le **Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole internationale (GCRAI)**, au sein de la Banque Mondiale, puis en 1974, le **Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)**. La multiplication de ces espaces institutionnels a affaibli la FAO, à la fois financièrement et politiquement, jusqu'à la rendre presque inutile. Les financements de la FAO ont fortement diminué et les pays donateurs ont de plus en plus contribué de façon volontaire (Fonds Fiduciaire) pour orienter les priorités. Si l'on considère les sommes totales des contributions des Etats (sauf urgence), on passe de 1,2 milliards en 1994-95 à 900 millions de dollars en 2010-2011 (budget biennuel). Le résultat étant une énorme fragmentation et un manque de cohérence dans le travail de la FAO. Malgré tout, la FAO reste un acteur majeur du développement de l'Afrique. Elle a contribué à mettre en place certaines structures de dialogue entre les acteurs.

Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA)

Le Comité pour la Sécurité Alimentaire mondiale est un espace qui a émergé après la crise alimentaire de 2008. Les OSC peuvent y exprimer leurs actions collectives en faveur de la souveraineté alimentaire. Le CSA prend des décisions au niveau des Nations Unies avec une autorité morale supérieure à la FAO et les autres institutions chargées de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le CSA dépend directement de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Par l'intermédiaire du groupe de contact créé par le bureau de CSA et d'un groupe de travail du **CIP (Comité international de Planification des Organisations de la société civile pour la souveraineté alimentaire)**, les mouvements paysans ont été impliqués activement dans la réforme du CSA dans le sens d'un renforcement du système de gouvernance multilatérale au sein de l'ONU. La société civile est considérée comme un membre à part entière (hormis pour le droit de vote qui est réservé aux Etats membres). Elle peut donc intervenir en plénière, lors des tables rondes, lors des négociations sur les décisions, mais aussi participer à l'élaboration des ordres du jour et des documents de préparation, et faire des propositions de motions. Les Etats ont reconnu à la société civile la possibilité de choisir elle-même ses représentants et représentantes au CSA, ainsi que la possibilité de proposer un mécanisme qui lui soit propre pour organiser sa participation. En mai 2012, le CSA avait adopté les directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers. Cette étape montre que ce comité peut effectivement faire avancer les choses et ne pas se limiter à émettre des avis.

A partir de 2012, la CSA a engagé officiellement les consultations sur les Principes des Investissements Responsables dans l'Agriculture (PIRA) appelé « PRAI »

Commission des ressources génétiques de la FAO (CRAGDA)

Depuis que le Traité sur les semences a été mis en œuvre, le travail de cette commission est devenu moins important. Or, les compétences de la commission s'appliquent à toute la biodiversité (y compris animale et microbienne) pour l'alimentation, alors que celle du traité s'applique aux seules ressources génétiques des plantes pour un nombre d'espèces limité, ce qui génère un conflit entre les deux instances. La commission étant un comité technique de la FAO, ses membres sont des gouvernements et le peu de représentants de la société civile ne sont que des observateurs. Une nouvelle réforme de la commission est en cours.

Institutions Internationales de la propriété industrielle UPOV/OMPI

Pour la première fois en 2011, deux membres de la société civile ont obtenu le statut d'observateur à l'UPOV, une des institutions internationales considérées comme les moins transparentes. Il s'agit de La Via Campesina Europe et de « Association For Plant Breeding for Benefit of Society » (APBREBES) qui est un consortium d'ONG impliquant : Bern déclaration (Suisse) ; Center for International Environmental Law (USA) ; Community Technology Development Trust (Zimbabwe) ; Development Fund (Norvège) ; Local for Biodiversity, Result and Development (Népal) ; Searice the southeast/Asia Regional initiative for community empowerment, Philipine ; Third World Network (Malaisie).

Environ 10% des documents de l'UPOV- considérés comme les plus pertinents- sont encore cachés au grand public. Avec UPOV 91 la protection industrielle ne concerne pas seulement les semences commerciales, mais aussi la

récolte, les produits de la récolte et les produits transformés. Le système de brevets promu par les multinationales des biotechnologies va prendre le dessus sur les protections végétales des sélectionneurs de l'UPOV qui se transforment elles aussi peu à peu en brevet. Les petits sélectionneurs auraient alors intérêt à s'allier avec les paysans en leur laissant leur système semencier vivrier. Si cette alliance n'a pas lieu, on risque de voir les brevets des multinationales accaparer l'ensemble des variétés protégées par l'UPOV. L'agenda pour le développement de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMI) est en stagnation à cause du débat sur l'option controversée du partage des bénéfices, et la tentative de mettre les connaissances traditionnelles dans le cadre de la propriété industrielle. **Convention sur la diversité biologique (CDB)**

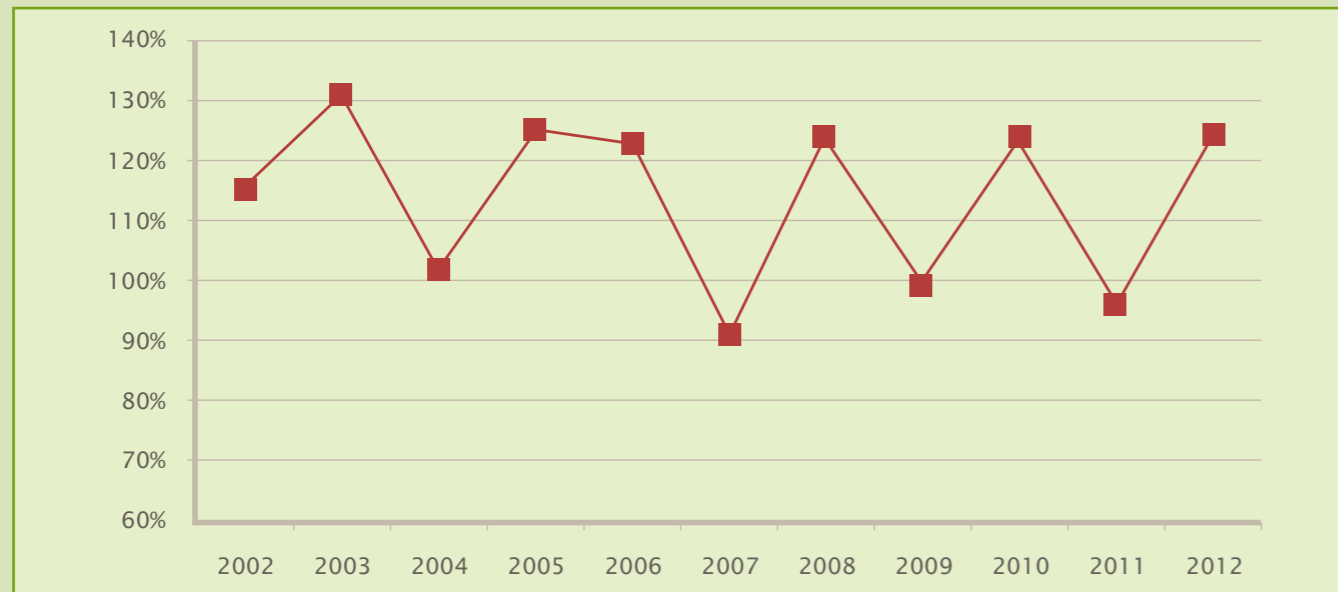
Depuis 20 ans, la convention a changé la façon d'aborder la biodiversité en la plaçant sous la responsabilité de la souveraineté des Etats et en mettant en avant « l'utilisation durable » et « le partage équitable des bénéfices » tirés des ressources (protocole de Nagoya 2010). 35 espèces alimentaires sont maintenant couvertes par le traité et non par la CDB. Les ONG observatrices au sein de la CDB ont avancé des arguments de moratoire, en particulier sur les nouvelles technologies émergentes comme la biologie de synthèse, la géo-ingénierie et pour le soutien à la mise en place d'une agence multilatérale d'évaluation des technologies. Au moment où les discussions au sein de l'organe subsidiaire chargé des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) se font plus politiques, la mise en place d'un nouvel organe, l'IPBES (la « plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco systémiques »), retient toute l'attention de la société civile. Cette plateforme, en cours de constitution depuis 2008, risque de devenir un super organe de décision. Elle sert de « lieu d'échange entre la communauté scientifique et les décideurs afin de « créer les capacités nécessaires à l'utilisation des données scientifiques dans l'élaboration des politiques, et à renforcer l'exploitation de ces données » Le secteur privé souhaite limiter les décisions politiques et les soumettre à des processus scientifiques. Ces processus excluent la participation des OSC et sont dirigés par les seuls « experts » de l'industrie des semences et autres intrants.

Centre International de Recherche (CGIAR)

Le CGIAR n'est pas un organe de l'ONU et continue à se réformer en fonction de la volonté de ses donateurs. La politique sur les droits de propriété intellectuelle adoptée récemment par le CGIAR leur permet de breveter de nouvelles variétés. Il affiche actuellement un nouveau modèle commercial pour vendre son savoir-faire dans la valorisation des ressources génétiques. C'est dans ce but que les politiques de propriété industrielle sont révisées dans les 15 différents centres en fonction des produits qui pourraient être brevetés. Les centres possèdent les plus importantes banques de gènes et, la plupart de leurs ressources ayant été collectées avant la mise en œuvre de la convention en 1993, elles ne sont donc pas sous la souveraineté des Etats. La grande partie des administrateurs vient du monde des affaires et de l'industrie (Heineken, Bung, Syngnta...). La Fondation Gates, promotrice d'AGRA, est le second donateur avec 71 millions de dollars en 2010 après les USA (86 millions en 2010) et avant la Banque Mondiale (50 millions). La société civile n'a aucune ouverture à attendre à ce niveau.

Quelques données sur la situation de la production agricole au Burkina Faso

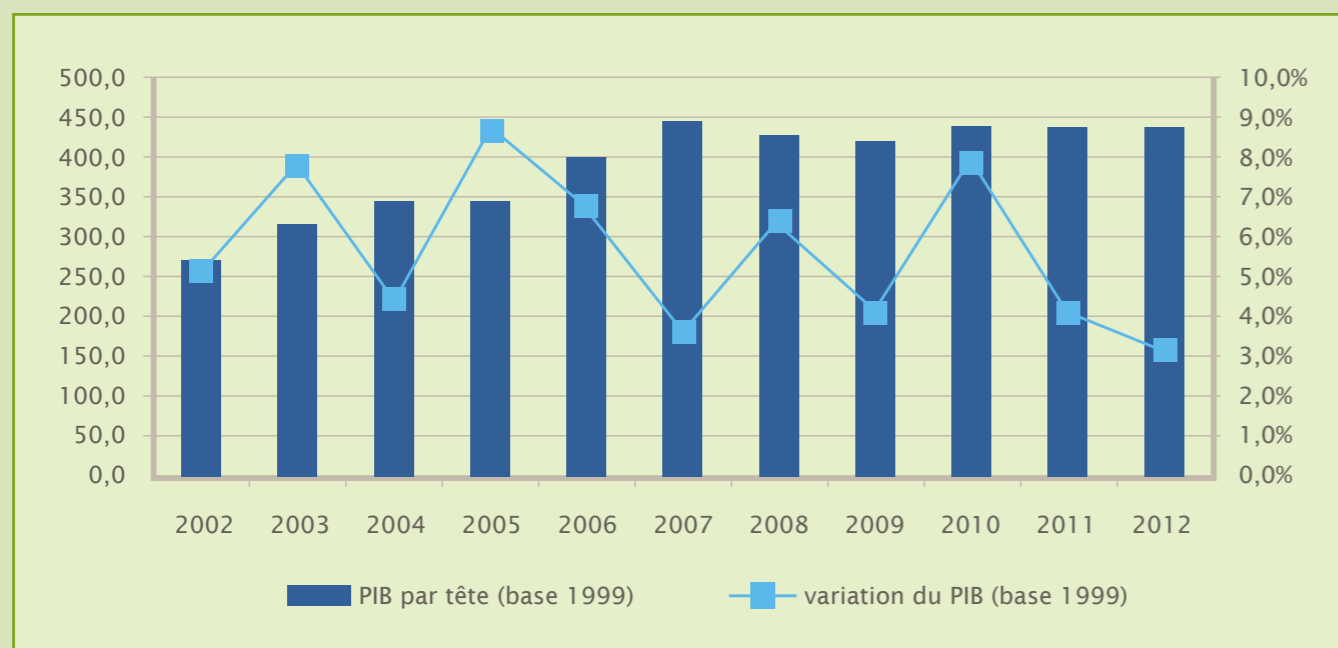
- Figure : Evolution du taux de couverture des besoins de consommation au cours des dix dernières années



Source : DGPER, 2012

- Evolution de la contribution de l'agriculture à l'économie nationale

Figure : Evolution du PIB et du PIB par tête



Source : IAP, 2012

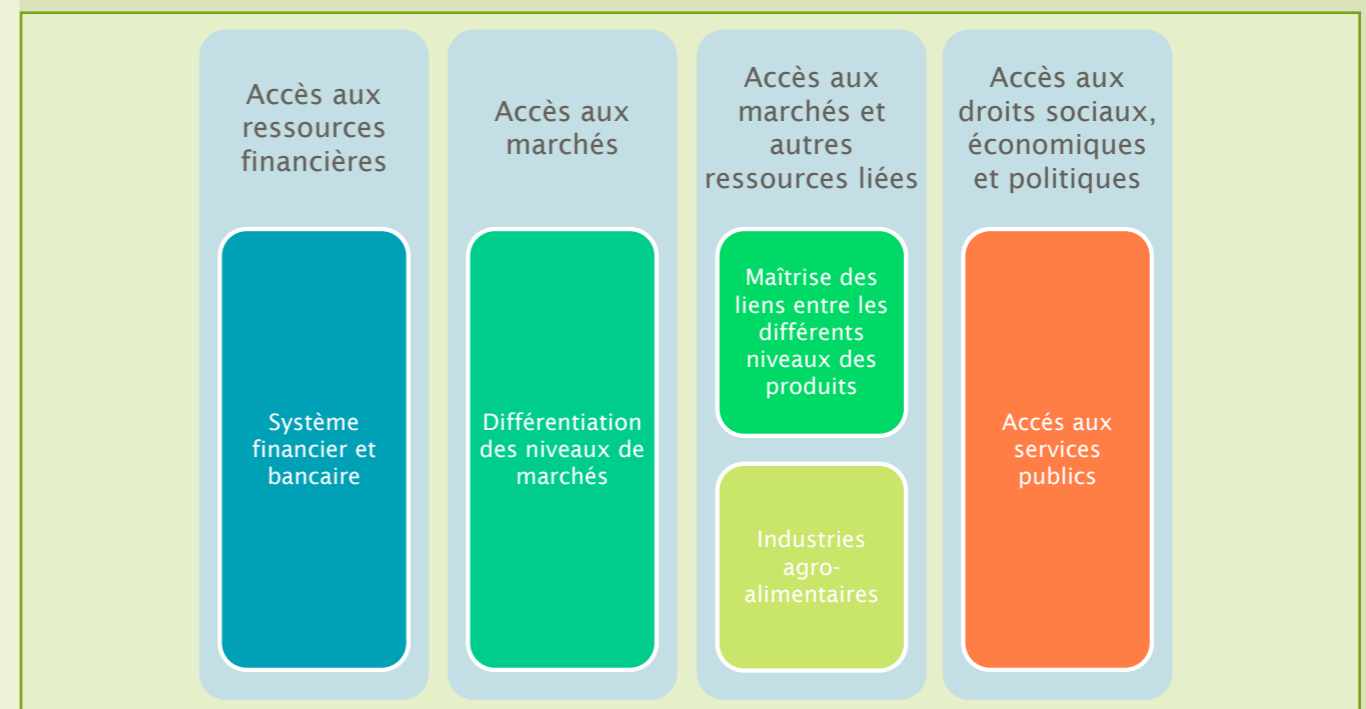
Figure : Evolution de la contribution de l'agriculture et de l'élevage à la formation du PIB



Source : IAP, 2012

Annexe 3 : Modèle d'investissement proposé

Figure : les domaines d'investissement dans les exploitations familiales en lien avec le modèle proposé



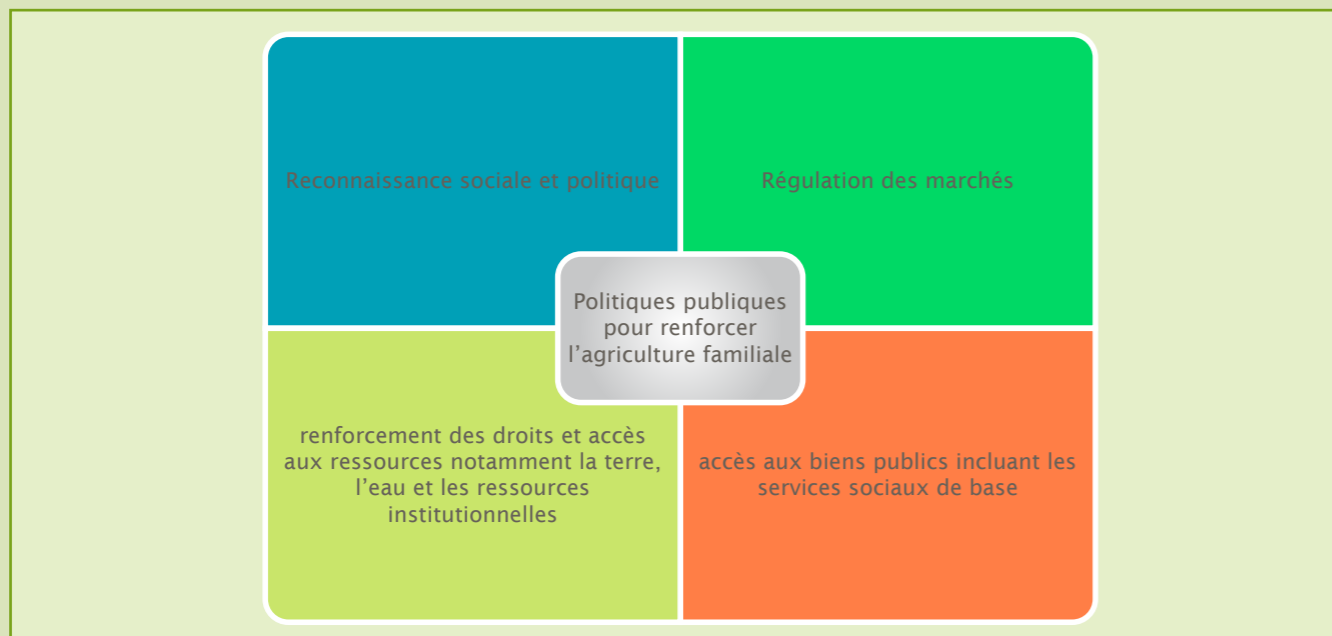
Sources : Note du Panel de Haut niveau des experts pour le rapport sur « les investissements dans l'agriculture »

Figure : Stratification des besoins en investissement dans les exploitations familiales



Source : Note du Panel de Haut niveau des experts pour le rapport sur « les investissements dans l'agriculture »

Figure : Solutions proposées



Sources : Note du Panel de Haut niveau des experts pour le rapport sur « les investissements dans l'agriculture »

